



**SITUATION DE
L'ENSEIGNEMENT BILINGUE
EN BRETAGNE EN 2008**

- **DONNEES DE LA RENTREE
SCOLAIRE 2008**
- **STATISTIQUES DE L'ANNEE
SCOLAIRE 2007/2008**

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
OCTOBRE 2008

Sommaire

Bilan de la rentrée 2008	3
Principaux chiffres	3
L'offre en enseignement bilingue en 2008/2009	4
Dans le premier degré	4
Dans le second degré	6
Les effectifs scolaires bilingues	8
Evolution des effectifs bilingues	8
Les chiffres de la rentrée scolaire 2008	15
Annexes chiffrées - Rentrée scolaire 2008	23
Statistiques de l'enseignement bilingue pour l'année scolaire 2007/2008	29
Les départements	31
Les pays	33
Les EPCI	36
Les communes	39
Conclusion	45

Bilan de la rentrée 2008

Principaux chiffres

Ouverture

- **4 créations de sites bilingues en préélémentaire** (8 en 2007), soit le plus petit nombre de création de sites depuis 1996:
 - 2 dans la filière publique.
 - 2 dans la filière immersive (Diwan).
 - Aucune dans la filière privée catholique.
- **3 établissements supplémentaires proposent une continuité dans le second degré** (identique à la rentrée 2007)
 - 2 dans la filière publique : à Carhaix-Plouguer (29) et à Saint-Brieuc (22).
 - Un collège Diwan s'est ouvert à Saint-Herblain (44).

Chiffres

- Il y a **12 287 élèves bilingues en Bretagne** et 46 à Paris :
 - Diwan a passé le cap des 3 000 élèves : 3 030 dans les écoles Diwan bretonnes (et 46 à Paris).
 - Les classes bilingues publiques ont passé le cap des 5 000 élèves bilingues : 5 016.
 - 4 241 sont scolarisés dans les classes bilingues catholiques.
- **547 élèves bilingues supplémentaires** en Bretagne par rapport à 2007 (ils étaient 665 en 2007 par rapport à 2006).
- C'est en élémentaire que la croissance est la plus forte : +230 (contre +170 en préélémentaire).
- La Loire-Atlantique est le département où le taux de croissance est le plus élevé : +9,3%.
- **Le pays de Brest** scolarise toujours près du quart des élèves bilingues bretons. Il conserve sa prépondérance : 28% des élèves supplémentaires scolarisés en enseignement bilingue à la rentrée 2008 sont dans ce pays.
- **Vannes** reste la commune qui scolarise le plus d'élèves bilingues (564) malgré un certain tassement cette année ; Rennes s'est hissé à son niveau (553) et pourrait lui ravir la première place à la rentrée prochaine.

Évolutions

- Les effectifs bilingues **continuent à augmenter** : **+4,66% en Bretagne** ; **il s'agit de la plus faible croissance depuis 1981.**
- La filière bilingue publique présente la croissance la plus forte comme c'est le cas depuis les trois dernières rentrées scolaires : **+8,17%** (8,69% en 2007).

L'offre en enseignement bilingue en 2008/2009

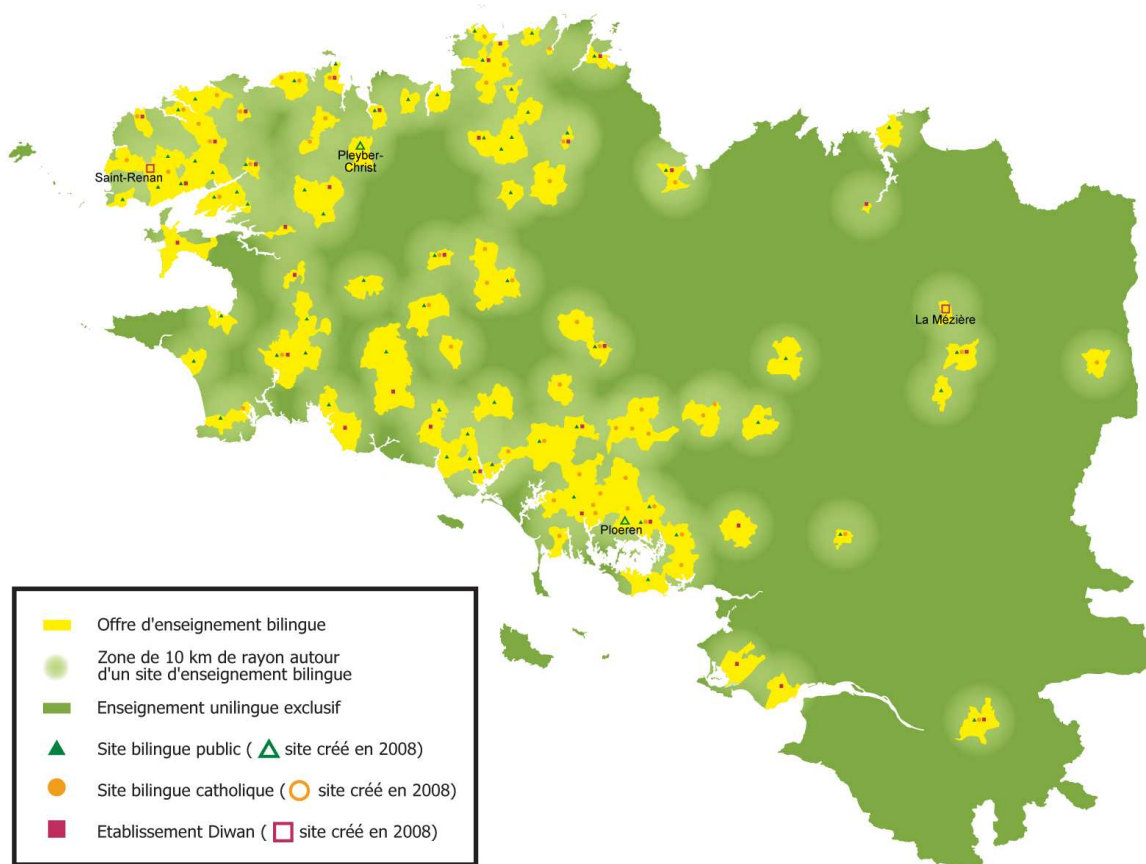
A la rentrée scolaire 2008, de la maternelle au lycée, on recense en Bretagne **377 sites** (364 sites en 2007/2008) où une filière bilingue est proposée au minimum. Ils sont répartis dans **126 communes** (122 en 2007/2008), soit 8,4% des communes bretonnes. Il y a un site à Paris.

Dans le premier degré

4 nouveaux sites bilingues se sont ouverts à la rentrée scolaire 2008 :

- 2 sites dans la filière publique (4 en 2007) : Pleyber-Christ (29) ha Ploeren (56).
- 2 écoles Diwan (1 en 2007), soit autant que le public : l'une dans le Finistère à Saint-Renan l'autre en Ille-et-Vilaine à La Mézière, il s'agit de la création de la seconde école immersive dans ce département, 31 ans après celle de Rennes.
- Aucun site dans la filière catholique (3 en 2007) : c'est la première fois qu'aucun site n'ouvre dans la filière à parité horaire des écoles catholiques. Pire, le site bilingue du premier degré de Lorient a fermé, où 50 élèves étaient pourtant scolarisés en 2007/2008.

Photographie du développement de l'enseignement bilingue dans le premier degré (préélémentaire et élémentaire) - Rentrée scolaire 2008



On comptabilise 169 sites en préélémentaire, 162 en élémentaire. La filière bilingue publique est celle qui propose le plus de sites : 72 sites bilingues en préélémentaire.

Les sites qui ont ouvert en élémentaire sont plus élevés que ceux ouverts en préélémentaire : 8 sites ont ouvert en élémentaire (assurant ainsi une continuité de la filière du préélémentaire à l'élémentaire dans 8 sites supplémentaires) **alors qu'il n'y a que 3 sites supplémentaires en préélémentaire** à la rentrée 2008 (4 nouveaux sites ont été créés, mais un a été fermé à Lorient).

Les nouveaux sites, créés à la rentrée 2007 ont proposé rapidement en suivi de la filière en élémentaire. La filière se poursuit en élémentaire dans l'ensemble des sites créés en 2007 (la continuité est assurée en élémentaire à Surzur depuis la création du site) : 4 sites publics supplémentaires en élémentaire (Bégard, Bulat-Pestivien, Plougonvelin et Plozévet), deux sites catholiques (Perros-Guirec et Vitré) et deux sites Diwan (Châteaulin ainsi que l'école Diwan créée à la Chapelle-Neuve en 2006, hébergée provisoirement à Plounévez-Moëdec à la rentrée 2008, avant d'aller à Loguivy-Plougras).

En dehors des deux sites nouvellement créés en 2008, la continuité en élémentaire n'est pas assurée dans trois sites de la filière publique : Daoulas créé en 2006, le second site de Lanester créé en 2000 et le second site de Lorient créé en 2005 (15 élèves ont dû arrêter l'enseignement bilingue cette année, faute de création de poste par l'inspection académique).

Grâce à la création de l'école Diwan de la Mézière, l'offre en enseignement bilingue s'est élargie à une nouvelle communauté de communes: celle du Val d'Ille. 61 structures intercommunales sont dotées d'au moins un site bilingue parmi les 140 existantes en Bretagne, soit 44 % des structures intercommunales.

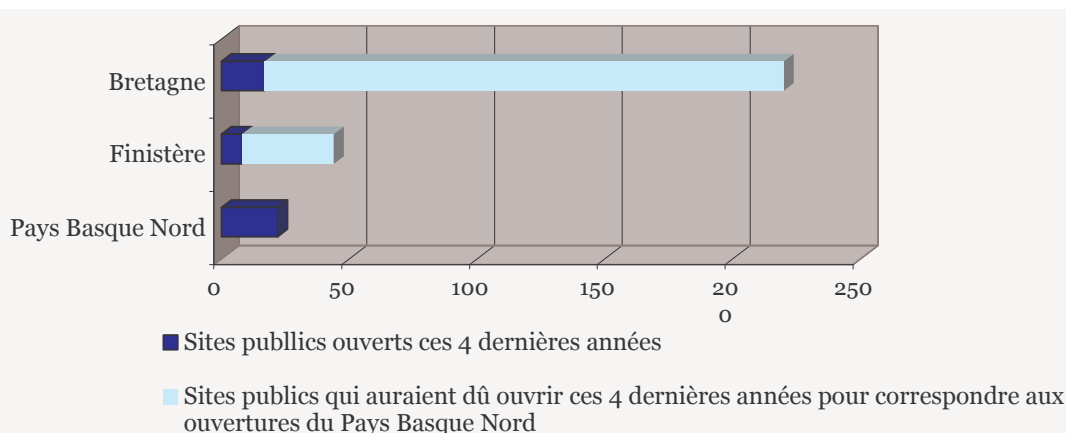
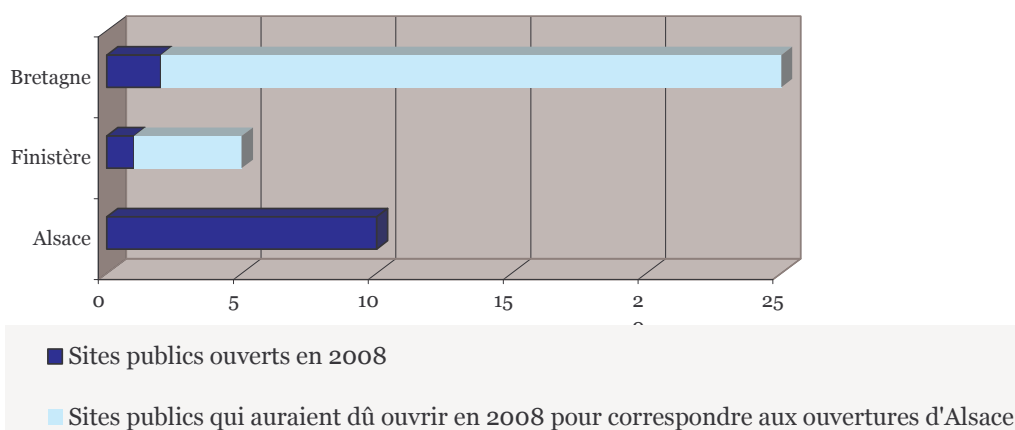
L'importance qu'il y a pour les parents de disposer d'une offre de proximité est évidente. On observe sur la carte proposée page 4 qu'il reste des secteurs vides à l'ouest de la Bretagne et des zones vierges encore plus vastes à l'est. **Il est par conséquent regrettable que, cette année encore, plusieurs projets n'aient pas abouti bien que disposant de suffisamment de pré-inscriptions (Guichen (24 élèves), Saint-Etienne-de-Montluc (26 élèves), Bannalec (22 élèves), etc.). Aucun site n'a ouvert dans les Côtes-d'Armor** et cela fait maintenant huit ans qu'aucun nouveau site n'a été ouvert dans le premier degré en Loire-Atlantique.

Etat de développement de l'enseignement bilingue dans chaque filière (préélémentaire et élémentaire - Rentrée scolaire 2008



Ces cartes montrent que c'est dans l'enseignement catholique que le réseau est le plus déséquilibré : la filière est présente essentiellement dans le Léon et dans le pays de Vannes. Le réseau des écoles Diwan touche les zones les plus peuplées (les côtes ainsi que les villes de grandes et de moyennes tailles). La filière publique dispose du meilleur maillage, de ce fait sa carte d'implantation ressemble à celle de l'offre globale.

Comparaison du nombre d'ouvertures de nouveaux sites publics en Bretagne et dans le Finistère avec l'Alsace et le Pays Basque Nord



En comparant avec l'Alsace et le Pays Basque Nord, deux territoires connaissant une progression des filières bilingues et où le poids de l'enseignement bilingue dans la population scolaire est conséquent (cf. chapitre « *statistiques de l'enseignement bilingue* »), on remarque que la Bretagne a pris du retard dans l'ouverture de nouveaux sites :

si on rapporte les chiffres de l'Alsace à l'échelle de la Bretagne étaient de même taille, **25 nouveaux sites publics** auraient été ouverts lors de cette rentrée scolaire, soit 12,5 fois plus que ce qui a été effectivement ouvert. Si l'on compare avec le Finistère (le département qui ouvre le plus de sites publics notamment), 5 sites auraient été ouverts à cette rentrée.

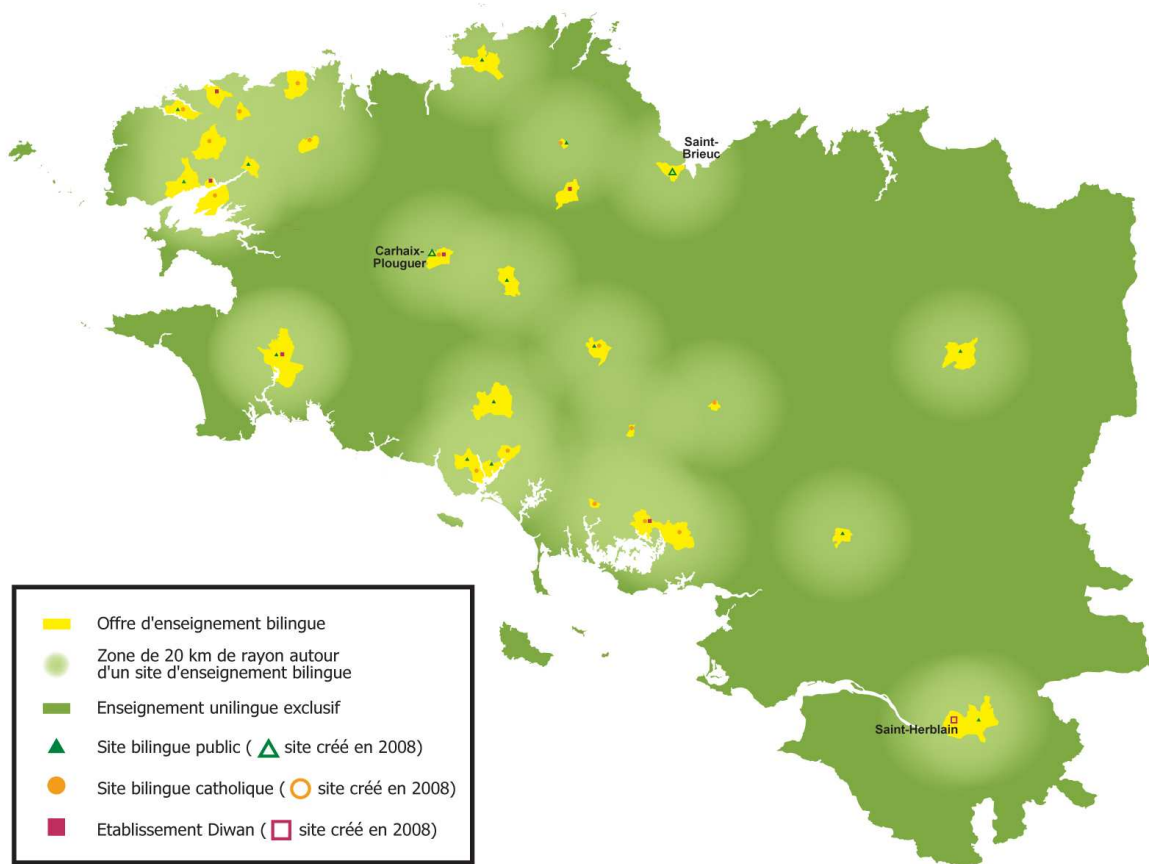
Si on rapporte les chiffres du Pays Basque Nord à l'échelle de la Bretagne, **220 sites publics** auraient été ouverts en Bretagne ces quatre dernières années, soit **un manque de plus de 200 sites publics depuis 2004**.

Dans le second degré

A la rentrée 2008, **3 établissements supplémentaires** assurent une continuité de l'enseignement bilingue dans le second degré :

- 2 dans la filière publique : un collège à Carhaix-Plouguer (29) et un collège à Saint-Brieuc (22)
- un collège Diwan à Saint-Herblain, le premier collège Diwan de la Loire-Atlantique et de la Haute-Bretagne.

Photographie de l'offre d'enseignement bilingue dans le second degré (collèges et lycées) - Rentrée scolaire 2008



L'événement le plus marquant de la rentrée scolaire pour le second degré est l'ouverture du premier collège en Loire-Atlantique et de Haute-Bretagne également. La filière bilingue publique a ouvert deux sites sur 10 demandes d'ouverture de sections bilingues au collège : l'un à Carhaix l'autre à Saint-Brieuc. Cette dernière ouverture vient pourvoir la dernière capitale bretonne ne disposant pas jusqu'à présent d'une filière bilingue dans le second degré. **20 sites bilingues publics, scolarisant des élèves en âge d'aller au collège, sont dépourvus d'une continuité dans le seconde degré.**

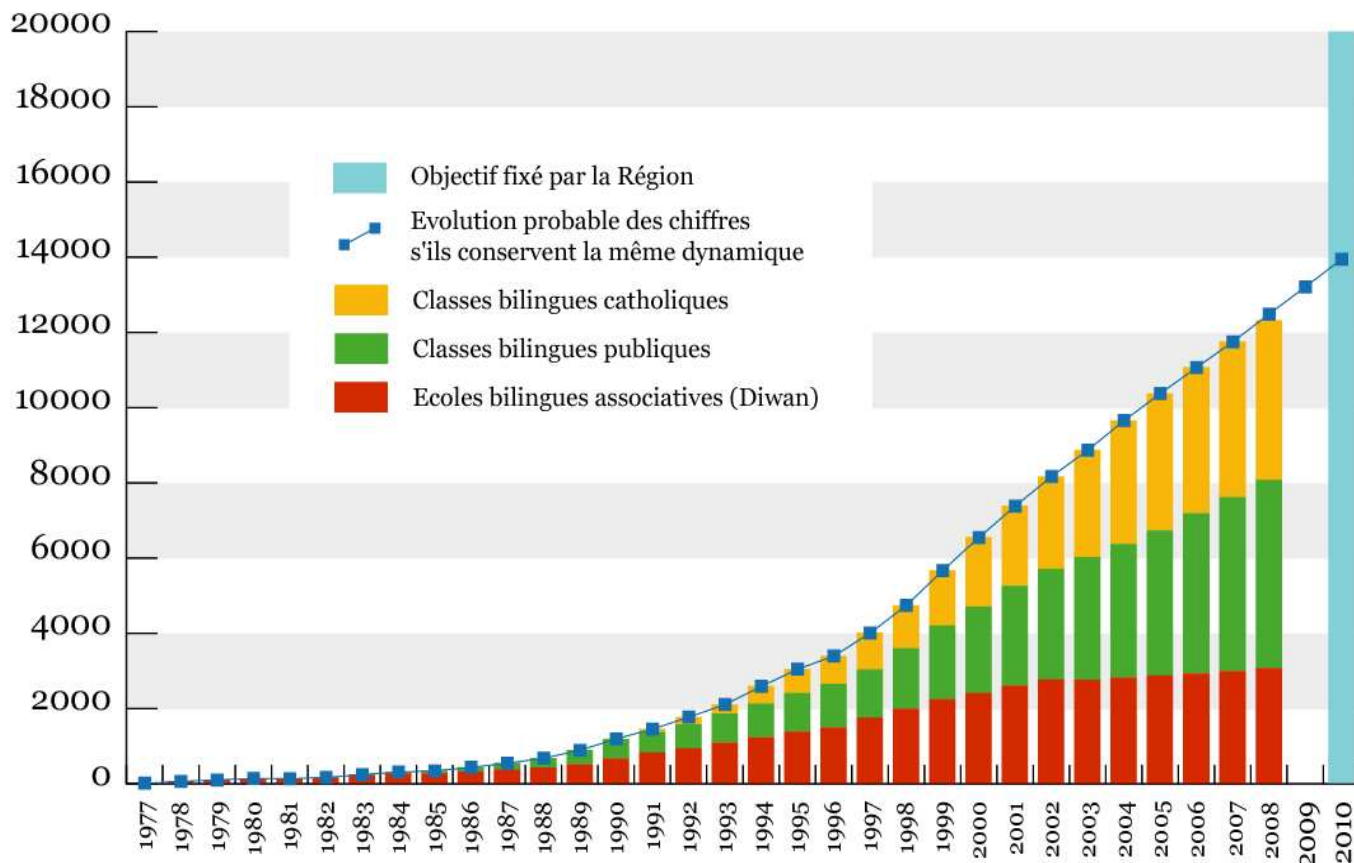
La filière catholique n'a pas ouvert de site dans le second degré, aucune des trois filières n'a non plus ouvert de sites au lycée.

L'offre d'enseignement bilingue dans le second degré reste faible en comparaison de l'offre existante dans le premier degré.

Les effectifs scolaires bilingues

Evolution des effectifs bilingues

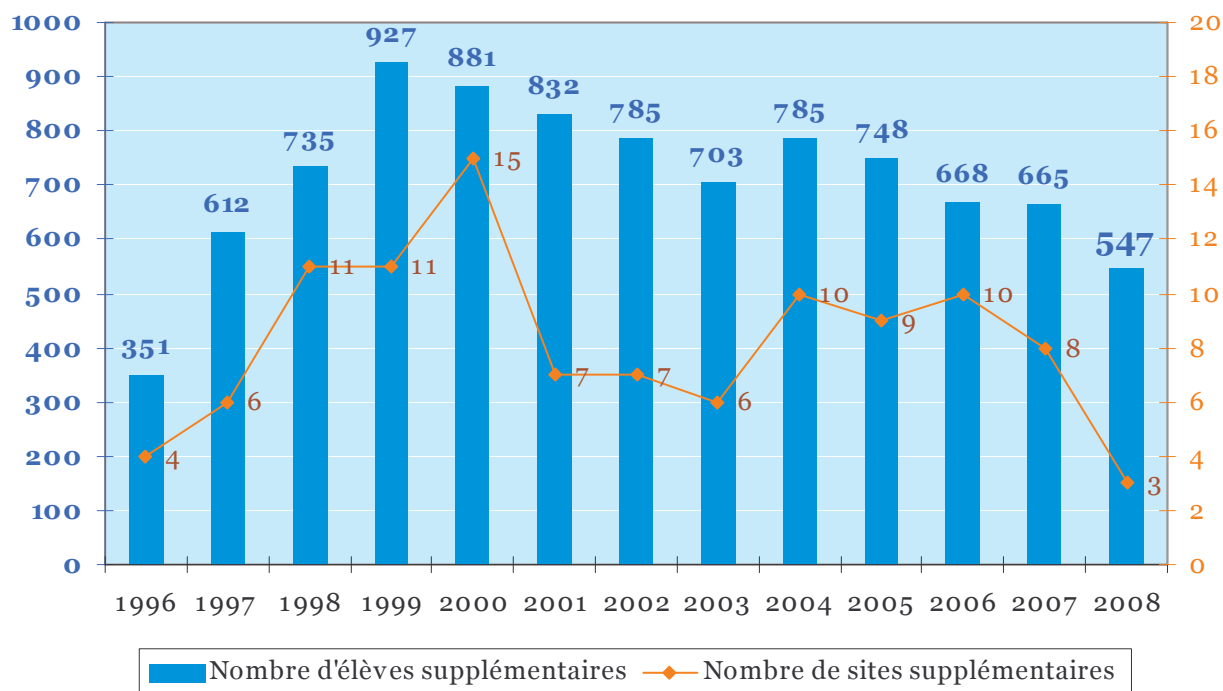
Evolution des effectifs bilingues par filière - Rentrée scolaire 2008



La population de l'enseignement bilingue continue à augmenter d'année en année depuis son origine. Cependant, la progression est plus lente à chaque rentrée scolaire. Dans les études des années passées, nous avons constaté que l'objectif de 20 000 élèves à l'horizon 2010 fixé par le Conseil régional risquait de ne pas être atteint. Nous avons également annoncé qu'il y aurait en 2010 au mieux quelques 14 000 élèves bilingues si l'évolution se maintenait dans le même rythme. Or le chiffre de cette rentrée scolaire (12 877) est inférieur à ce que nous avons prévu (près de 12 500). **Il y a donc des risques que les 14 000 élèves ne soient même pas atteints en 2010 faute d'une structuration véritable de l'offre d'enseignement bilingue qui programmerait les ouvertures de sites.**

De fait, les graphiques qui suivent confirment que le nombre d'élèves bilingues supplémentaires se réduit à chaque rentrée scolaire et, par voie de fait, que la progression annuelle est d'autant plus petite. Le faible nombre de nouvelles ouvertures en maternelle contribue fortement à cette tendance : il faut remonter à 1996 pour trouver aussi peu de nouveaux sites (4) et même à 1992 si on ne compte que les sites supplémentaires sur le total (soit 3, les classes bilingues privées de Lorient ayant été fermées sans raison aucune alors que plus de 50 enfants y étaient scolarisés).

Evolution du nombre d'élèves supplémentaires dans la filière bilingue à chaque rentrée scolaire depuis 1996



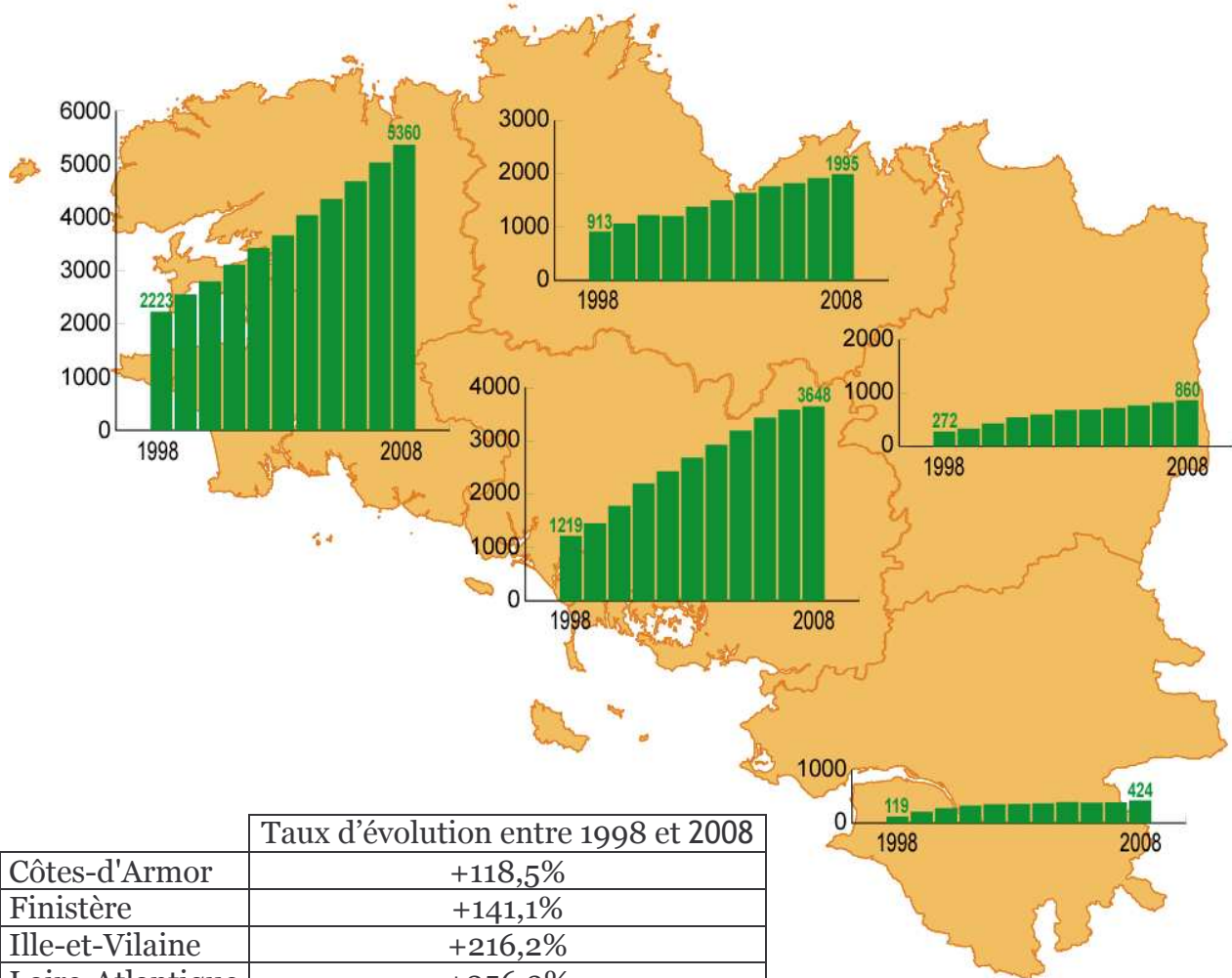
En chiffres absolus, il faut remonter douze ans en arrière pour trouver une croissance plus basse que celle de 2008 : seulement 547 élèves supplémentaires tandis qu'ils étaient 612 en 1997 à une époque où l'effectif total ne s'élevait qu'à 4 011 élèves bilingues.

Evolution de la croissance annuelle de l'enseignement bilingue depuis 1998



Faute d'ouvertures suffisantes, la croissance annuelle (en pourcentage) n'a jamais été aussi faible dans les écoles bilingues : +4,66%. Depuis 2004, elle est plus faible chaque année. Le taux de croissance annuel a été divisé par quatre en l'espace de 10 ans.

Evolution des effectifs bilingues par département depuis 1998

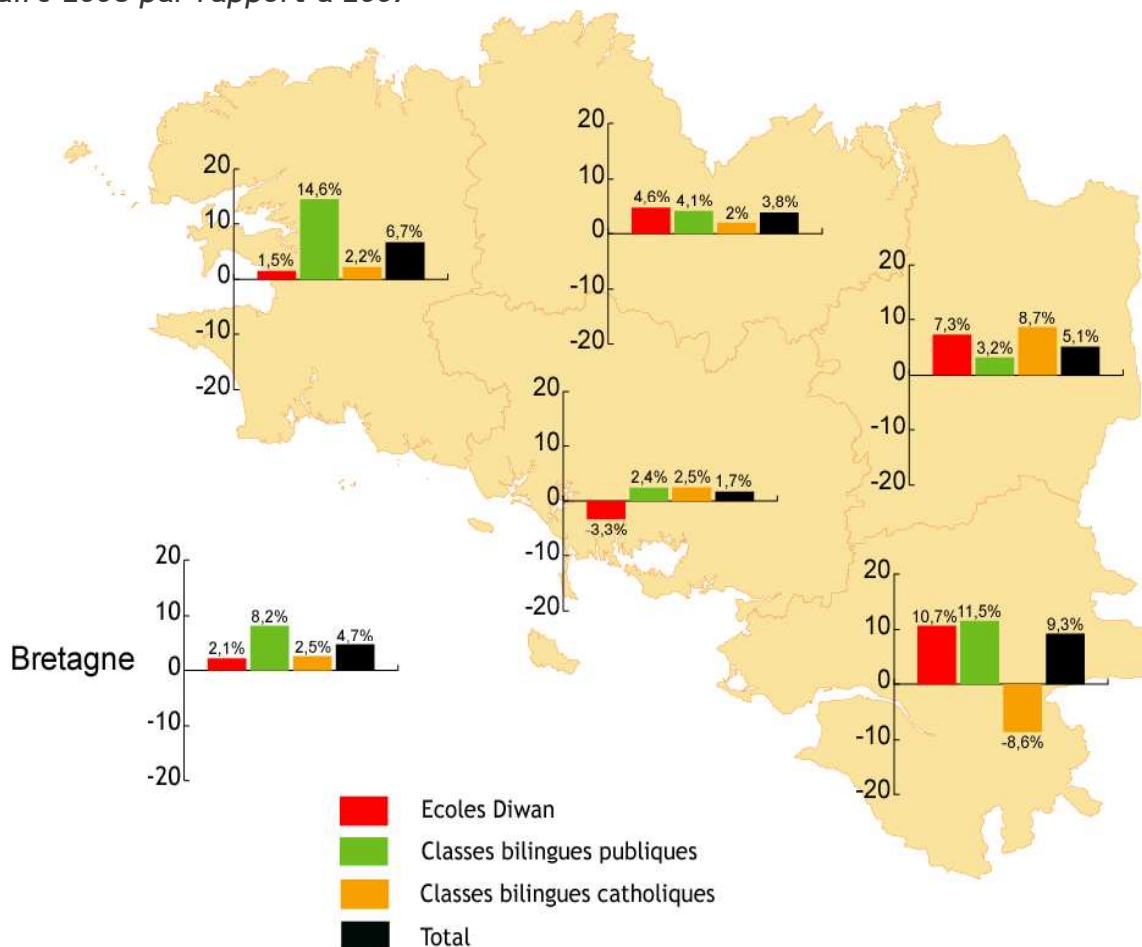


Taux d'évolution entre 1998 et 2008

Côtes-d'Armor	+118,5%
Finistère	+141,1%
Ille-et-Vilaine	+216,2%
Loire-Atlantique	+256,3%
Morbihan	+199,3%
Bretagne	+158,9%

Ces dix dernières années, seul le Morbihan et le Finistère ont connu des ouvertures régulières de nouveaux sites. Bien qu'en augmentation constante, les effectifs n'ont pas évolué aussi rapidement dans les Côtes-d'Armor que dans les autres départements de l'ouest de la Bretagne ; cette situation résulte du trop faible nombre d'ouvertures depuis 2000. Dans le public, en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, les ouvertures sont bloquées depuis dix ans malgré la demande parentale. Heureusement, les écoles existantes continuent à se développer et grandissent (les écoles bilingues publiques de Nantes et de Rennes sont parmi les plus grandes de Bretagne). En partie grâce à un déblocage du second degré, les chiffres de la Loire-Atlantique repartent à la hausse cette année après trois années de stagnation. Par ailleurs, la croissance de l'enseignement bilingue dans le Morbihan ralentit depuis 2007 du fait, notamment, des difficultés du développement dans la filière privée qui tirait le bilingue vers le haut dans ce département.

Taux d'évolution des effectifs bilingues par filière et par département à la rentrée scolaire 2008 par rapport à 2007



Le gros de la progression 2008 vient à nouveau de la filière publique. Cependant, son taux de progression diminue un peu (8,2% contre 8,7% en 2007 et 9,9% en 2006). Au final, le pourcentage n'est bon que dans le Finistère (+14,6%) ; le taux de croissance de la filière dans les autres départements n'est guère meilleur que celui des autres filières.

Cette année, la progression annuelle de Diwan atteint son plus haut depuis 2004. Toutefois elle n'a pas encore retrouvé le rythme de croissance qui était le sien avant que ne soit refusée son intégration dans l'enseignement public (2002). L'essentiel de la progression est davantage dû aux élèves déjà inscrits qui poursuivent leur scolarité qu'aux nouveaux enfants qui entament la leur (à titre d'exemple, +0,41% en maternelle comparé à +4,3% dans le secondaire). Cependant, il est possible d'être optimiste pour l'avenir puisque la filière immersive recommence à créer des écoles. L'attention doit tout de même se porter sur le Morbihan où, cette année, l'évolution est négative dans presque toutes les écoles à l'exception de Questembert.

L'évolution de la progression annuelle de la filière privée catholique est alarmante. Elle était la plus dynamique jusqu'en 2005 (la croissance annuelle moyenne avoisinait les 20% entre 1996 et 2005) mais elle a brutalement diminué jusqu'à atteindre cette année un niveau équivalent à celui de Diwan. On ne remarque d'évolution notable que dans les départements où le nombre d'élèves est assez modeste (progression en Ille-et-Vilaine, diminution en Loire-Atlantique).

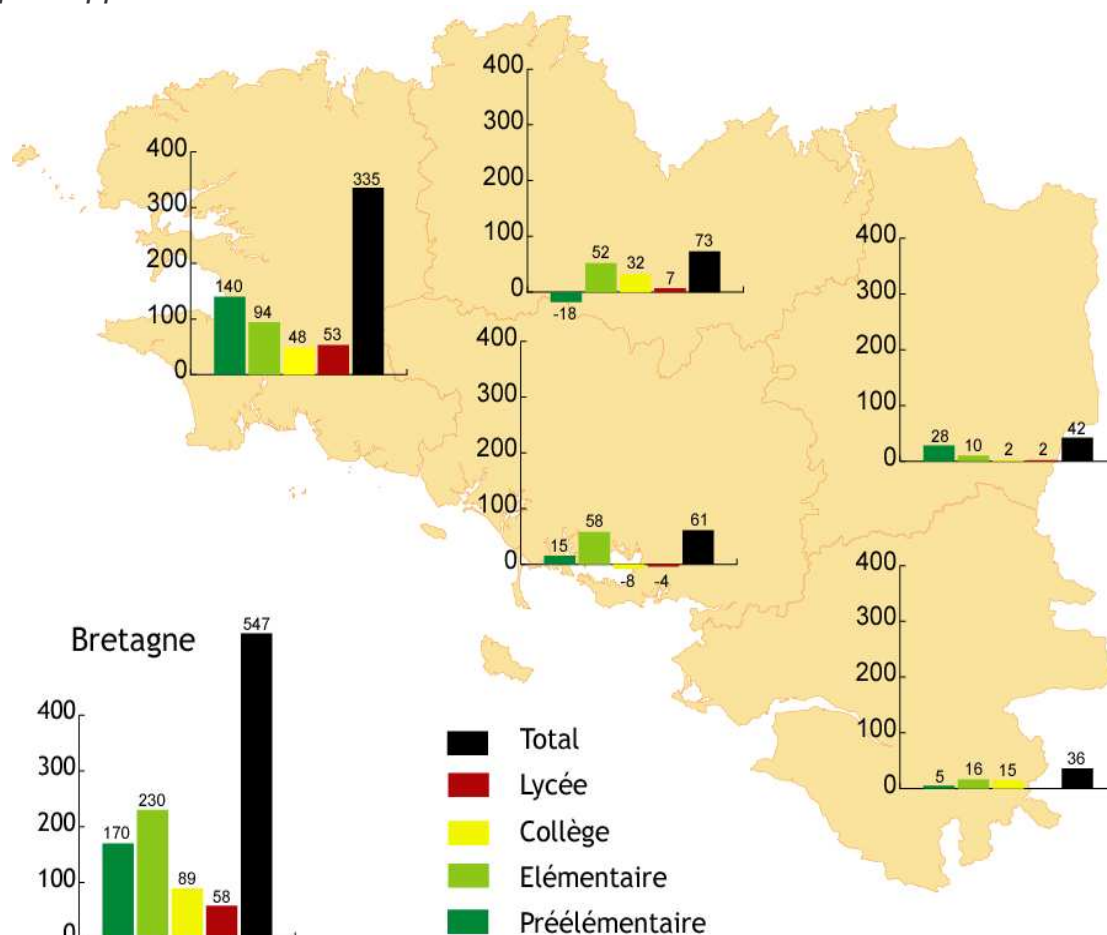
La croissance globale est plus faible que l'année dernière dans quatre départements sur cinq. Le ralentissement de la filière privé paraît être la cause principale de cette tendance : -0,8 points dans le Finistère, -1,5 points dans les Côtes-d'Armor (où la progression des écoles Diwan est plus faible que l'an passé, en sus), -2,2 points en Ille-et-Vilaine et -2,8

points dans le Morbihan (où la filière privée domine pourtant et où les chiffres de Diwan ont, de plus, diminué).

Il n'y a qu'en Loire-Atlantique que la progression globale est meilleure que l'an passé (+7,2 points) : les croissances de Diwan et de la filière publique y sont supérieures, et la diminution dans les écoles privées y est moins importante qu'en 2007. Ce département affiche donc le taux de croissance global le plus élevé de la rentrée 2008. Il est vrai que les chiffres bruts y sont plus faibles qu'ailleurs mais il est encourageant que la tendance aille cette année en sens inverse de ce que l'on observait d'année en année depuis le début des années 2000.

A l'inverse, le Morbihan, qui présentait toujours un taux de croissance parmi les meilleurs entre 2000 et 2006, présente cette année le taux le plus bas. Ceci tient à l'effet combiné des politiques de l'Education Nationale et de la DDEC dans le département. Dans le public le manque d'ouverture est criant (un seul nouveau site qui aurait pu ouvrir l'année dernière) et il existe un point de fixation non réglé à Lorient (Merville). Dans le privé, les deux classes bilingues de Lorient ont purement et simplement été supprimées (plus de 50 enfants en moins) et aucun nouveau site n'a ouvert dans le Morbihan.

Evolution des effectifs bilingues par niveau et par département à la rentrée scolaire 2008 par rapport 2007



Les effectifs bilingues croissent dans le premier degré, particulièrement dans l'élémentaire : on y trouve la plus forte croissance en valeur absolue (+230, soit 42% de la croissance tous niveaux confondus). De manière générale, l'évolution observée au cours des années passées est confirmée : la croissance en préélémentaire n'est pas aussi bonne qu'en élémentaire (c'est également vrai en proportion). Il s'agit là d'une évolution inquiétante qui explique pourquoi la progression des effectifs de l'enseignement bilingue

se ralentit d'année en année : **il y a trop peu d'ouvertures dans l'ensemble des filières en raison des obstacles qui y sont mis**, ce qui empêche de maintenir le rythme de développement tel qu'il était et oblitère grandement l'avenir de l'enseignement bilingue tout entier.

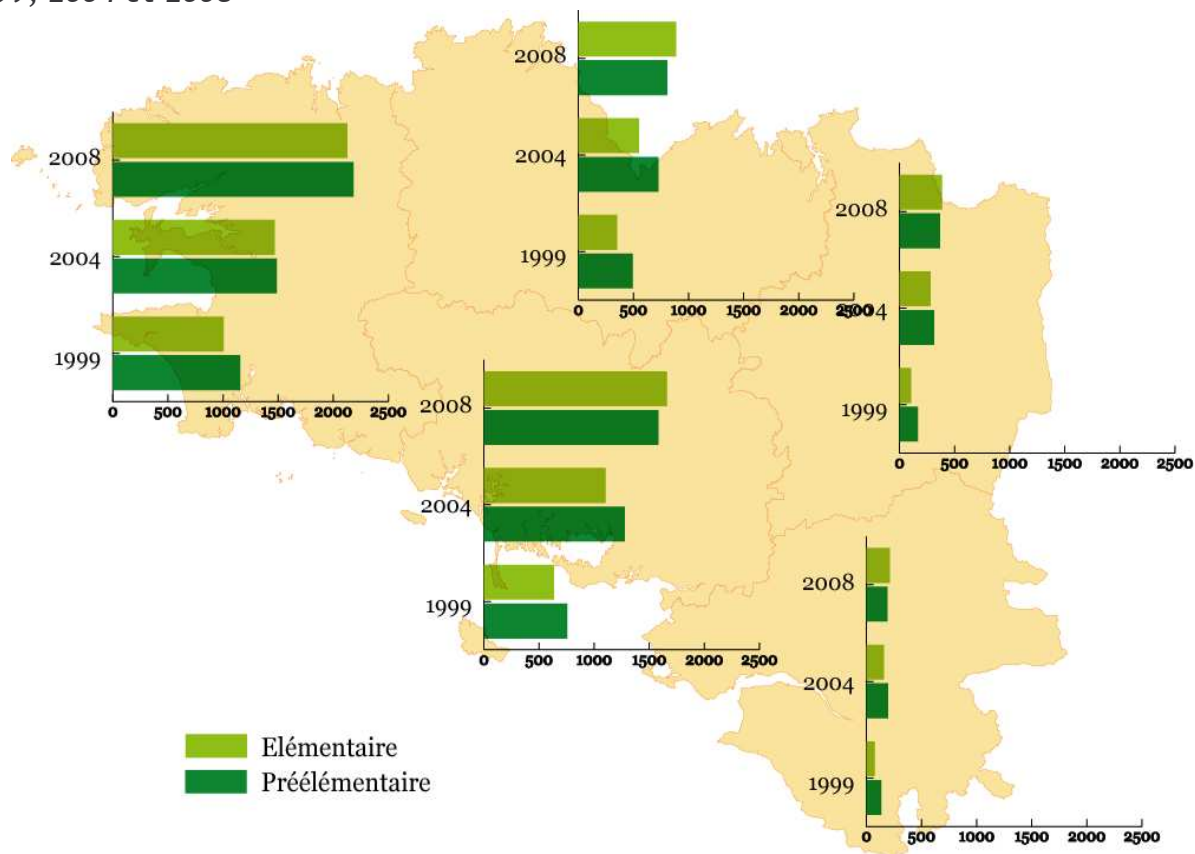
Près des deux tiers de la croissance proviennent du seul département du Finistère, non que la progression y soit exceptionnelle mais davantage du fait des blocages qui sont mis à cette progression dans les autres départements. Quand on s'intéresse aux taux d'évolution dans le premier degré, on remarque que le Finistère, la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine obtiennent les meilleurs résultats.

Globalement, dans l'éducation générale, on recense davantage d'enfants en élémentaire (cinq années de scolarité) qu'en préélémentaire (au mieux quatre années de scolarité). En Bretagne, par exemple, le rapport s'élève, bon an mal an, à 0,7, c'est-à-dire que l'on dénombre 7 enfants en préélémentaire pour 10 en primaire. Cette situation est intimement liée à la démographie.

En raison de leur dynamique de développement, la situation au sein des filières bilingues est différente. Dans une commune quelconque, quand le **rapport préélémentaire/élémentaire** descend pour l'enseignement bilingue à la valeur moyenne (0,7), il est possible de dire qu'il a atteint une sorte de plateau et que ses chiffres ne progresseront plus beaucoup tant qu'un nouveau site n'aura pas été ouvert dans le secteur.

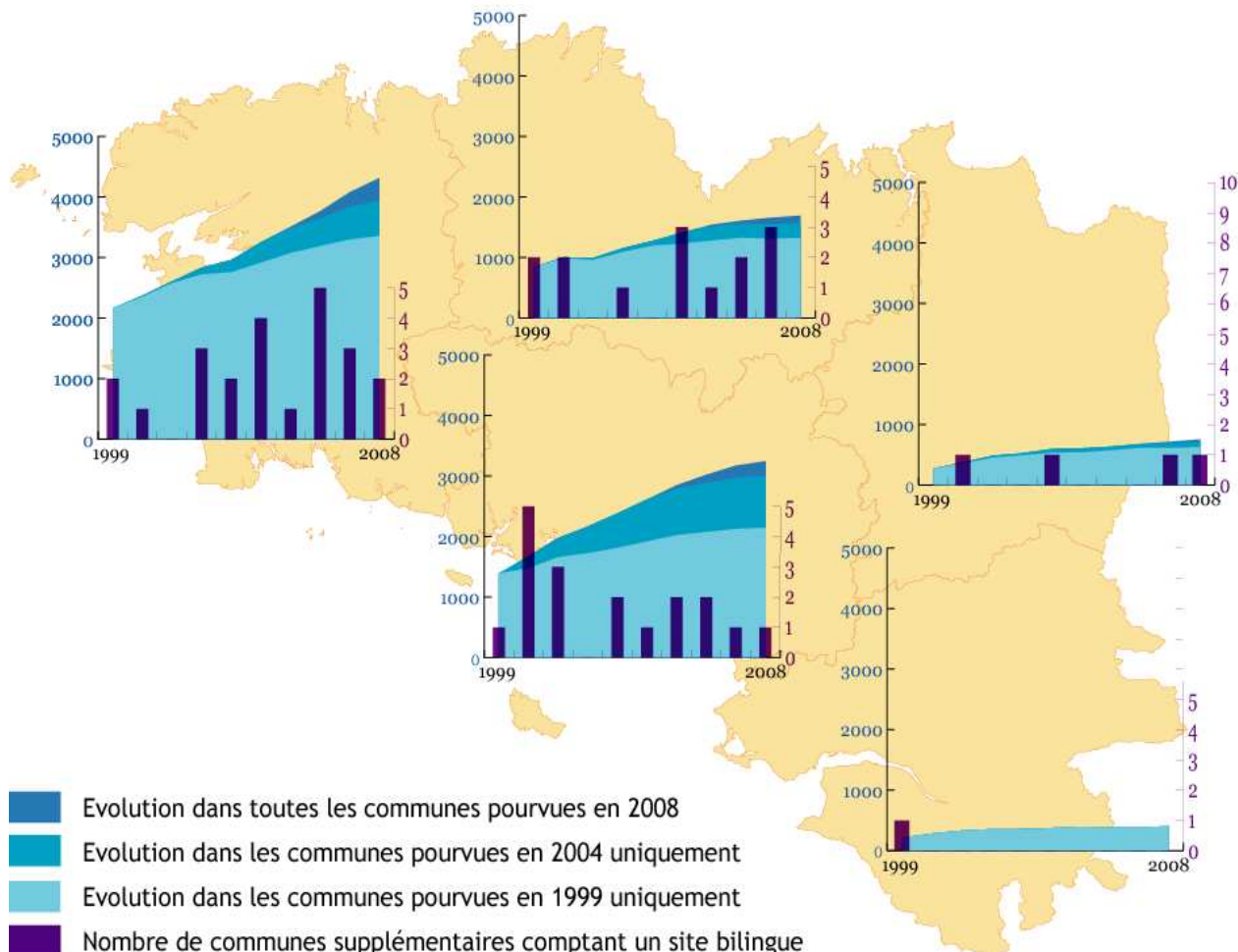
Dans les filières bilingues, ce rapport s'établit à 0,97 à la rentrée 2008. Elles disposent donc encore d'un potentiel de progression. Néanmoins, ce potentiel n'est pas aussi important qu'il était auparavant. En 1999, le rapport s'élevait à 1,24 par exemple.

Evolution comparée des effectifs bilingues en élémentaire et en préélémentaire en 1999, 2004 et 2008



Cette carte illustre bien cette tendance : en 1999, il y avait davantage d'élèves en maternelle qu'en élémentaire dans tous les départements. En 2008, ce n'est plus le cas que dans le Finistère.

Evolution comparée des effectifs de l'enseignement bilingue dans le premier degré depuis 1999 en fonction de l'ancienneté de la première ouverture dans la commune



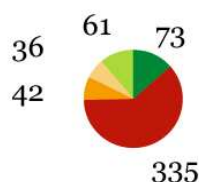
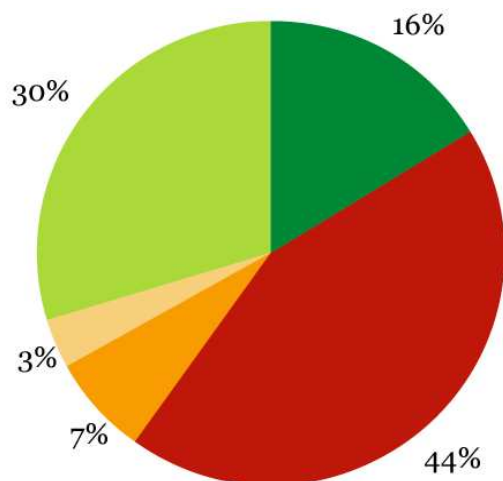
Naturellement, deux éléments contribuent à la croissance globale du nombre d'élèves bilingue : la croissance liée à l'ouverture de nouveaux sites (croissance « externe ») et la croissance endogène des écoles préexistantes (croissance « interne »). La courbe d'évolution des effectifs dans les communes dotées en 1999 uniquement montre que les chiffres continuent de progresser avec la seule croissance endogène et, ce, à un rythme plus ou moins soutenu en fonction des conditions de tel ou tel territoire. Entre 1999 et 2008, la croissance endogène est plus forte dans le Finistère que dans le Morbihan et plus forte dans le Morbihan que dans les Côtes-d'Armor, par exemple.

Toutefois, pour que la croissance reste forte, il est nécessaire, en plus de la croissance endogène, d'ouvrir régulièrement de nouveaux sites. La carte ci-dessus confirme la forme d'émulation qui bénéficie en premier lieu au Finistère. **Cela prouve qu'il est possible de continuer à créer avec succès des sites là où il en existe déjà.** Cela montre aussi le besoin qu'il y a de faire jouer cette émulation dans l'ensemble des départements.

Les chiffres de la rentrée scolaire 2008

12 287 élèves reçoivent une éducation bilingue breton-français en Bretagne à la rentrée scolaire 2008. L'enseignement bilingue continue à progresser, c'est-à-dire qu'il y a en Bretagne **547 élèves supplémentaires** dans les filières bilingues bretonnes par rapport à la rentrée 2007.

Répartition des effectifs bilingues et des élèves supplémentaires par département - Rentrée scolaire 2008



Répartition des élèves supplémentaires scolarisés dans les filières bilingues à la rentrée 2008

Répartition des effectifs bilingues



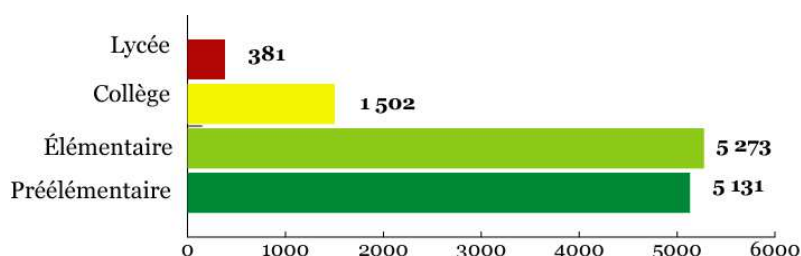
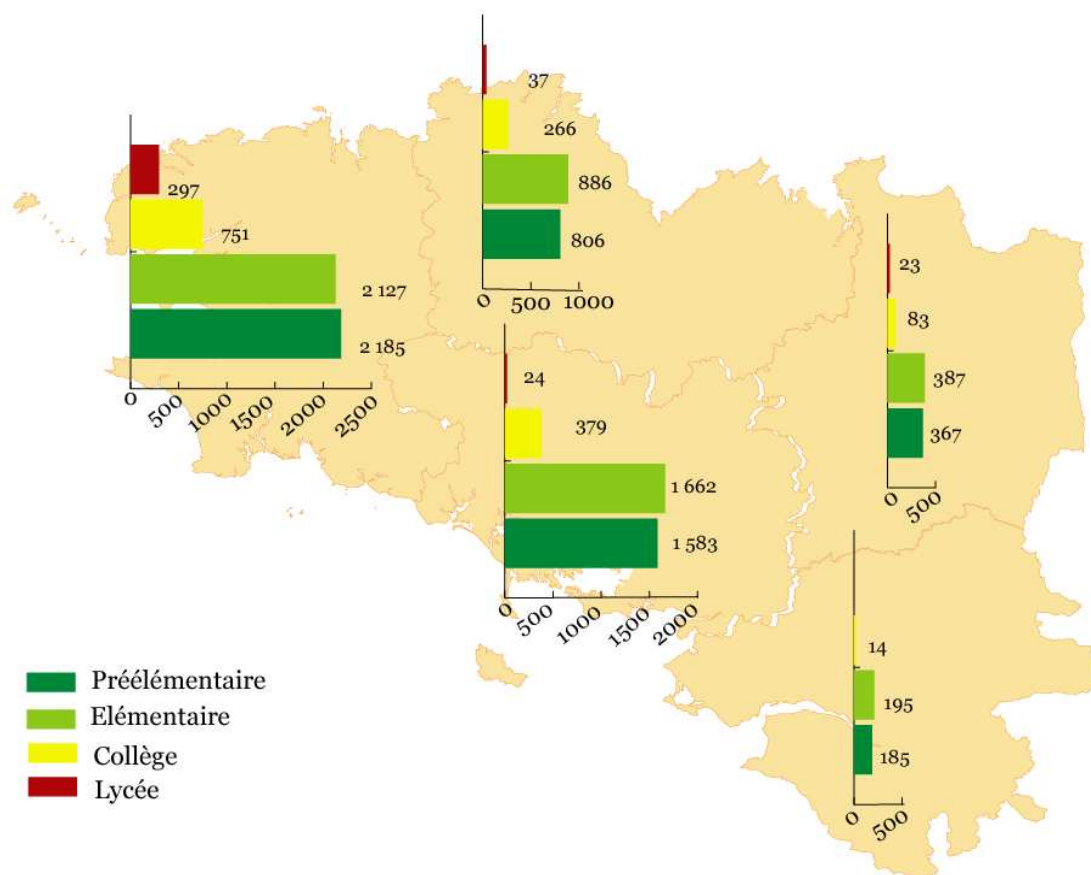
Le Finistère reste le département scolarisant **le plus d'élèves bilingues en Bretagne**, mais sa prédominance n'est pas aussi importante que dans le reste de la population des locuteurs (selon l'enquête de l'INSEE¹ de 1999, plus de 50% des brittophones adultes habitaient dans le Finistère). Toutefois, le poids de ce département continue sa progression à cette rentrée, alors que le poids du Morbihan diminue.

Près des deux tiers de la croissance des effectifs bilingues proviennent du Finistère. La majorité des élèves supplémentaires scolarisés dans les filières bilingues de ce département le sont en préélémentaire, ce qui est également prometteur pour la progression des effectifs lors des prochaines rentrées scolaires. De plus, fait marquant de la prépondérance du Finistère, 82% des nouveaux élèves scolarisés en préélémentaire, au niveau de la Bretagne, le sont dans des sites bilingues de ce département.

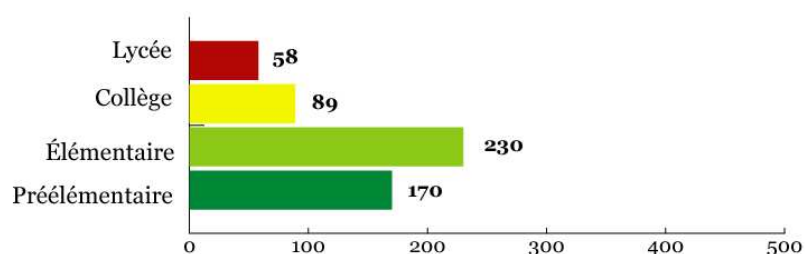
C'est en Loire-Atlantique que le taux de croissance est le plus élevé : +9,3%. C'est le résultat de la dynamique qui résulte de l'ouverture de la filière dans le second degré tant dans la filière publique (en 2007) que dans la filière par immersion (collège Diwan de Saint-Herblain à cette rentrée). Par contre la croissance est très faible dans le Morbihan (+1,70%) et dans les Côtes-d'Armor où les effectifs connaissent même une baisse en préélémentaire. Le nombre de création de sites bilingues dans les Côtes-d'Armor est quasiment deux fois moins élevé (14 sites) que dans le Morbihan (25 sites) depuis 2000.

¹ INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

Répartition des effectifs bilingues par niveau et par département - Rentrée scolaire 2008



Répartition des effectifs bilingues par niveau en Bretagne



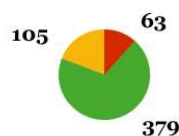
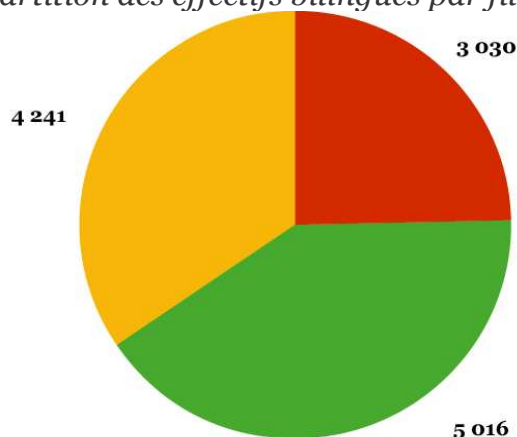
Répartition par niveau des élèves supplémentaires scolarisés en filière bilingue à la rentrée 2008

Dans l'ensemble des départements, plus des quatre cinquièmes des élèves bilingues sont en premier degré.

Mis à part le Finistère, les effectifs bilingues de l'élémentaire sont plus importants en élémentaire qu'en préélémentaire. La majeure partie de la croissance des effectifs provient de l'élémentaire.

C'est bien sûr le résultat des ouvertures des dernières années (de nouveaux élèves arrivent en élémentaire), mais cela reflète aussi le ralentissement de la création de nouveaux sites.

Répartition des effectifs bilingues par filière – Rentrée scolaire 2008

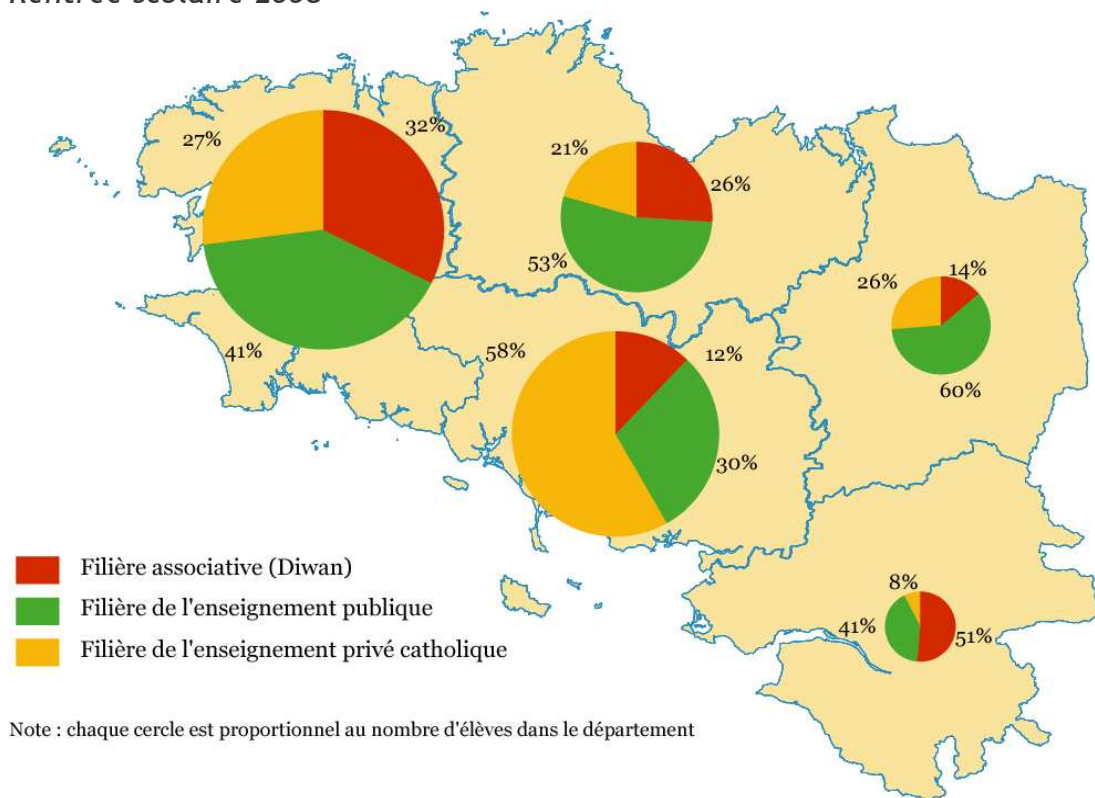


Répartition des élèves supplémentaires scolarisés dans l'enseignement bilingue à la rentrée 2008

Répartition des effectifs bilingues par filière

- Filière associative (Diwan)
- Filière de l'enseignement public
- Filière de l'enseignement privé catholique

Répartition des effectifs bilingues par filière et par département - Rentrée scolaire 2008



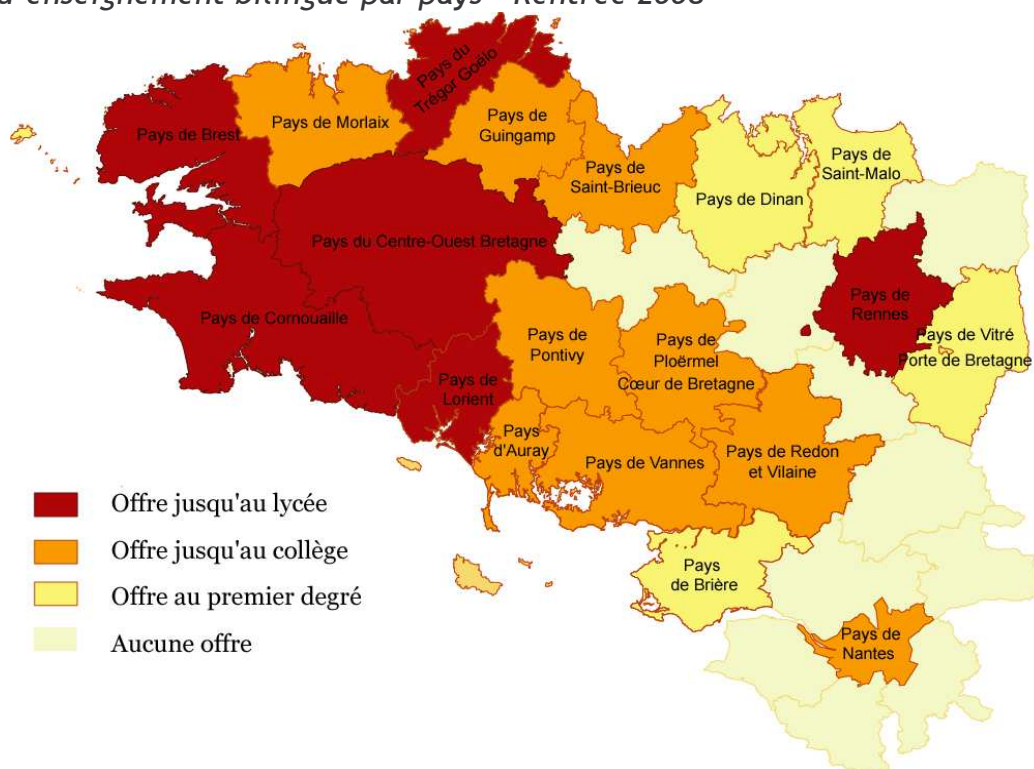
Note : chaque cercle est proportionnel au nombre d'élèves dans le département

La filière publique est toujours celle qui scolarise le plus d'élèves bilingues. Elle passe ainsi la barrière symbolique des **5 000 élèves bilingues** à la rentrée 2008 : 5 016. De plus,



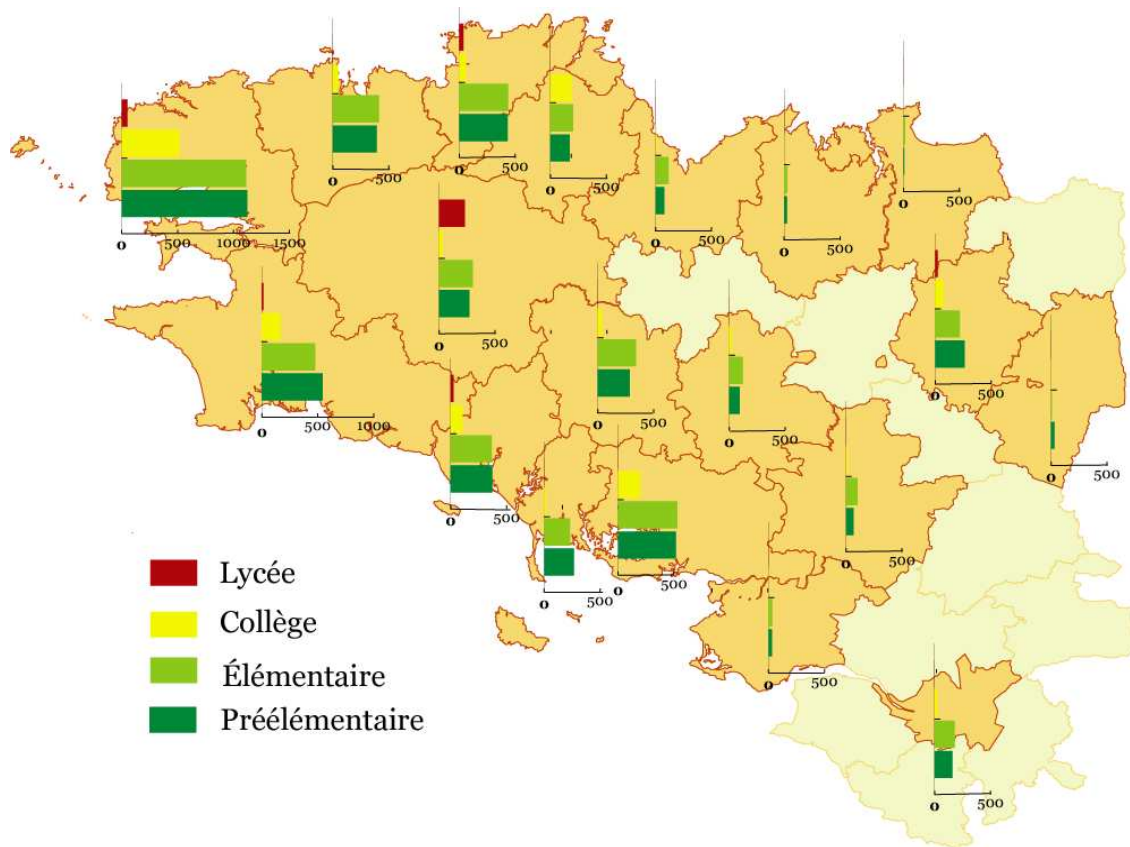
c'est elle qui connaît la croissance la plus forte tant en croissance absolue (+379 élèves), qu'en croissance relative (+8,17%). Plus des deux tiers des élèves supplémentaires scolarisés dans l'enseignement bilingue à la rentrée proviennent de la filière publique. Son poids a progressé alors que la filière catholique a baissé notamment dans le Finistère : au niveau de toute la Bretagne, **la moitié de la croissance des effectifs à cette rentrée provient des sites bilingues publics du Finistère**. En réalité, la bonne santé des sites bilingues publics du Finistère est mise en avant par la rentrée scolaire médiocre constatée dans les départements du Morbihan et des Côtes-d'Armor. Il s'agit d'une rentrée scolaire normale pour le Finistère : la dynamique de croissance constatée ces dernières années dans ce département se vérifie de nouveau cette année alors que l'on constate un ralentissement de cette croissance dans les autres départements.

L'offre d'enseignement bilingue par pays - Rentrée 2008



Il ne reste plus que 10 pays non pourvu d'une offre en enseignement bilingue en Bretagne, soit une situation identique à celle de la rentrée 2007. L'offre a toutefois progressée dans le second degré : la filière a été ouverte dans le pays de Saint-Brieuc d'où l'offre était absente jusqu'à présent.

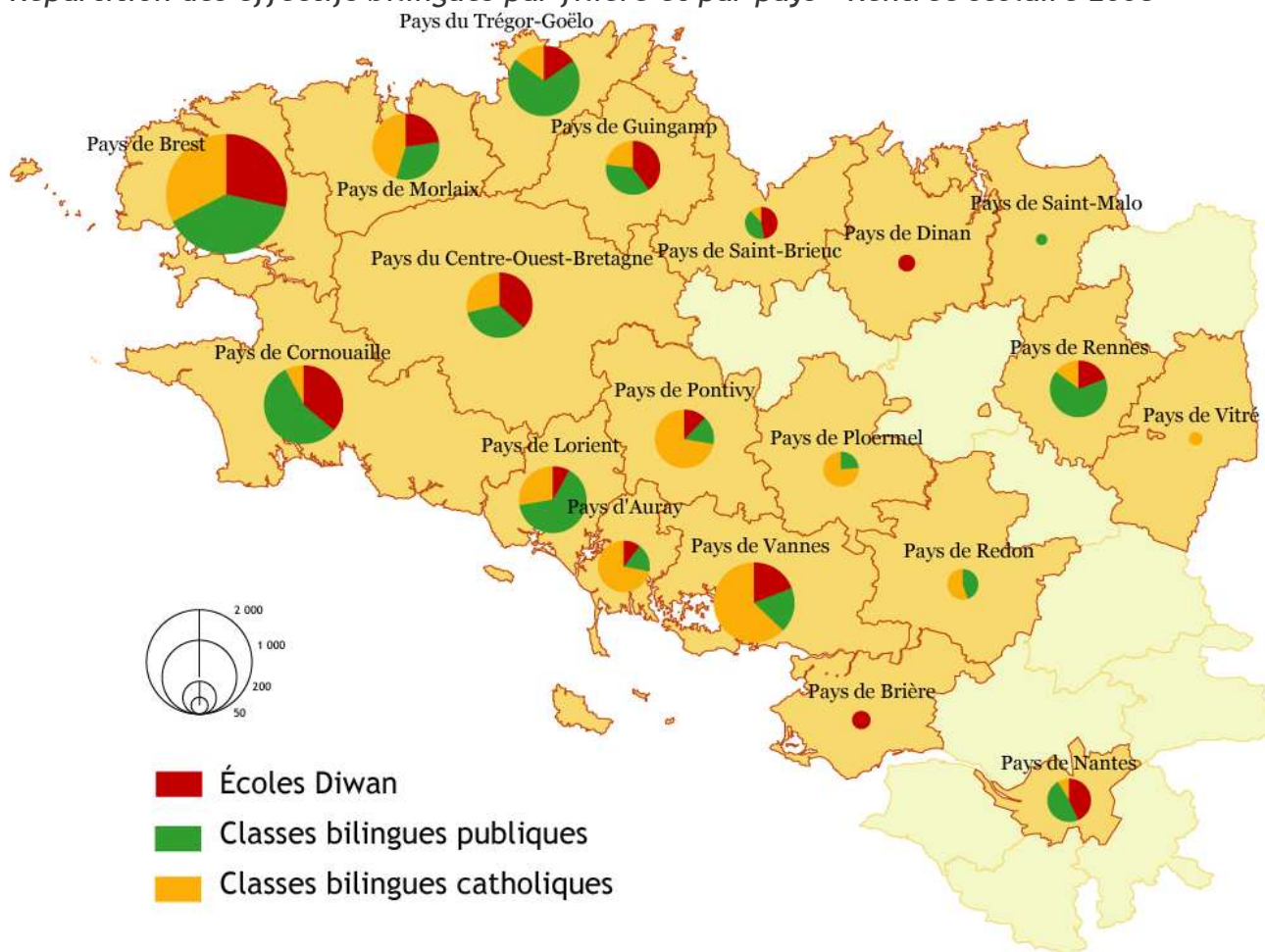
Répartition des effectifs bilingues par niveau et par pays - rentrée scolaire 2008



Le pays de Brest reste celui qui accueille le plus d'élèves bilingues : près du quart des élèves bilingues bretons y sont scolarisés. Ce pays connaît la plus forte croissance en chiffre absolu : 154 élèves supplémentaires par rapport à la rentrée 2007, soit 28% de la croissance des effectifs bilingues en cette rentrée scolaire. Les effectifs bilingues ont sensiblement progressé dans les pays de Rennes et de Vannes. Ces deux pays sont renforcés en cette rentrée par l'ouverture de nouveaux sites : une école Diwan dans le pays de Rennes (La Mézière) et un site public dans le pays de Vannes (Ploeren). La croissance la plus forte en préélémentaire revient au Pays de Cornouaille : il s'agit **d'une croissance interne liée aux sites préexistants**, notamment ceux récemment créés lors des deux dernières années (Briec en 2006, Châteaulin et Plozévet en 2007), puisque aucun site n'a été créé à cette rentrée dans le pays.

La filière bilingue continue à prendre de l'ampleur en premier lieu dans les pays où elle était déjà bien implantée. Par contre, les effectifs bilingues baissent dans quatre pays (seul un pays « perdait » des élèves bilingues à la rentrée 2007, celui de Saint-Brieuc). La rentrée scolaire a notamment été mauvaise dans le pays de Lorient qui a connu une baisse de 42 élèves. **Il ne s'agit pas d'une baisse de la demande en enseignement bilingue mais plutôt d'un défaut d'offre** (lire ce qui concerne la ville de Lorient, p. 21). En outre, l'enseignement bilingue reste instable dans certains pays du fait d'une offre insuffisante. Les effectifs peuvent en effet être variables dans certains pays, comme c'est le cas à cette rentrée dans les pays de Guingamp et de Pontivy, qui perdent quelques élèves en préélémentaire, ou à la rentrée 2007 pour le pays de Saint-Brieuc. Certains sites bilingues restant parfois isolés, il est nécessaire de renforcer l'offre en développant le réseau.

Répartition des effectifs bilingues par filière et par pays - Rentrée scolaire 2008

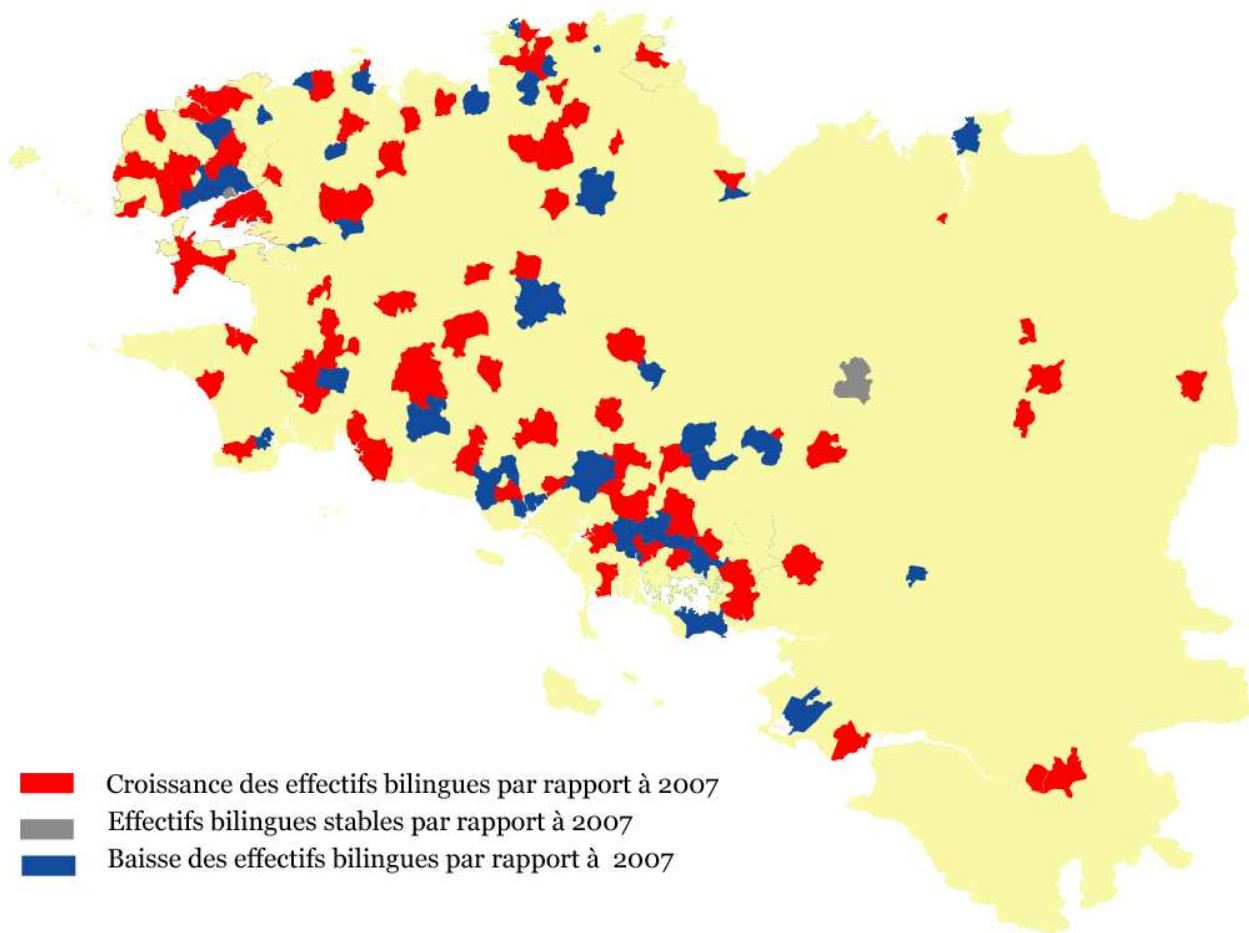


Sur les 19 pays où l'offre d'enseignement bilingue est présente, 13 d'entre eux disposent des trois filières bilingues, 2 disposent de deux filières (pays de Ploërmel et de Redon) et 4 autres ne disposent que d'une seule filière (pays de Brière, ceux de Vitré, de Saint-Malo et de Dinan). Tous ces pays sont situés en Haute-Bretagne où l'offre est beaucoup moins présente.

Les effectifs de Diwan augmentent sensiblement dans le pays du Centre-Ouest Bretagne (grâce au lycée) et dans le pays de Nantes (hausse à l'école Diwan de Nantes et création du collège à Saint-Herblain). Néanmoins, on observe une légère baisse des effectifs Diwan dans 7 pays à cette rentrée : dans l'ensemble des pays du Morbihan, dans le pays de Brest et dans le Pays de Cornouaille.

La filière bilingue publique s'est bien développée dans le pays de Brest (+ 127, soit près du quart de la croissance des filières bilingues bretonnes). La filière publique est en phase de croissance dans l'ensemble des pays à part dans quatre pays qui connaissent une légère baisse ; il s'agit en fait de pays où la filière publique est relativement précaire ne disposant que de sites isolés.

En ce qui concerne la filière bilingue catholique, on trouve encore la hausse la plus élevée dans le pays de Brest (+36), suivi du pays de Vannes (+29), c'est-à-dire **des pays où la filière est bien implantée**. Malgré une rentrée houleuse, la grande majorité des pays connaît des effectifs en hausse. Les effectifs baissent toutefois dans cinq pays, avec une forte baisse dans le pays de Lorient et dans celui du Trégor-Goëlo.



En 2008, les effectifs progressent dans les deux tiers des communes, comme pour les deux dernières rentrées, alors que cette proportion atteignait les trois quarts les années précédentes. On observe une légère baisse des effectifs dans un tiers des communes accueillant une filière bilingue. De plus, les effectifs sont restés stables dans 5 communes supplémentaires. C'est dans le Morbihan que le nombre de communes connaissant une baisse est le plus élevé : dans 38% des communes du département accueillant une filière bilingue, les effectifs baissent modérément à cette rentrée scolaire.

Avec 564 élèves, Vannes reste la commune qui scolarise le plus d'élèves bilingues de la maternelle au lycée en 2008, malgré un tassement de ses effectifs à cette rentrée. Toutefois Rennes est sur le point de la dépasser, la différence d'élèves étant passée de 59 en 2007 à 11 en 2008. C'est à **Rennes** que l'on trouve déjà le plus grand nombre d'élèves bilingues dans le premier degré. Globalement, au classement des communes selon les effectifs du premier degré, ce sont les chefs-lieux de départements qui arrivent en tête (dans l'ordre : Rennes, Vannes, Nantes et Quimper), à l'exception de Saint-Brieuc qui n'apparaît qu'au 17^e rang.

Rennes (+35 élèves) et Nantes (+28 élèves) sont les deuxième et troisième villes dans le classement des communes ayant connu la plus forte croissance. Carhaix-Plouguer arrive en tête de ce classement (+37, grâce au lycée Diwan qui scolarise 30 lycéens supplémentaires).

Cette année, **Lorient** est le cas le plus symptomatique des difficultés qui peuvent être faites à l'enseignement bilingue. Les parents d'élèves avaient déjà dû lutter pour qu'une classe bilingue ouvre en 2005 à l'**école publique de Merville**, non loin du site bilingue de Nouvelle Ville qui avait été créé en 2001. **Or la demande progresse au sein de ces deux écoles, ce qui illustre clairement le grand besoin qu'il y a à disposer de**

plusieurs sites bilingues dans les grandes agglomérations. En 2008, pour la deuxième année consécutive, l'Inspection académique du Morbihan a refusé de créer un poste d'enseignant bilingue dans l'école élémentaire de Merville. Après 10 élèves en 2007, ce sont 15 élèves qui doivent quitter l'enseignement bilingue en 2008 à un âge où la compétence linguistique n'est pas encore un acquis. En tout état de cause, ces enfants sont dans l'impossibilité de rallier l'école de Nouvelle Ville dont les classes sont déjà surchargées. Qui plus est, 20 enfants qui devaient intégrer la maternelle de Merville en filière bilingue ont été mis d'office dans une classe monolingue. Dans cette seule école, on compte donc 35 enfants qui sont perdus pour l'enseignement bilingue en dépit de la volonté de leurs parents et de l'implication d'élus locaux (conseillers régionaux, députés, sénateurs, etc.). Dans le privé, l'enseignement catholique a fermé les deux classes bilingues lorientaises de l'école **Saint-Christophe** ; elles comptaient 50 élèves l'an passé. **Si l'on compte tous les enfants mentionnés ci-dessus, Lorient aurait pu afficher la progression la plus forte cette année** (41 élèves bilingues en plus) **et non la diminution la plus importante** (44 élèves en moins).

Annexes chiffrées

Rentrée scolaire 2008

Nombre de sites bilingues par département et par niveau - Rentrée scolaire 2008

	Préélémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total
Côtes-d'Armor	31	31	6	1	69
Finistère	68	65	15	5	153
Ille-et-Vilaine	11	10	2	1	24
Loire-Atlantique	5	5	2		12
Morbihan	54	51	13	1	119
Bretagne	169	162	38	8	377



Effectifs en augmentation



Effectifs en diminution

Nombre de sites bilingues par filière et par niveau en Bretagne - Rentrée scolaire 2008

	Préélémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total
Etablissements Diwan	37	35	6	1	79
Sites publics	72	67	16	6	161
Sites catholiques	60	60	16	1	137
Total	169	162	38	8	377



Effectifs en augmentation



Effectifs en diminution

Effectifs par département et par niveau - Rentrée scolaire 2008

	Préélé- mentaire	Elémen- taire	Collège	Lycée	Total	Croissance annuelle	Taux de croissance
Côtes-d'Armor	806	886	266	37	1995	73	3,80%
Finistère	2185	2127	751	297	5360	335	6,67%
Ille-et-Vilaine	367	387	83	23	860	42	5,13%
Loire-Atlantique	190	211	23		424	36	9,28%
Morbihan	1583	1662	379	24	3648	61	1,70%
Bretagne	5131	5273	1502	381	12287		
Croissance annuelle	170	230	89	58		547	
Taux de croissance	3,43%	4,56%	6,30%	17,96%			4,66%



Effectifs en augmentation



Effectifs en diminution

Effectifs bilingues par filière et par niveau - Rentrée scolaire 2008

	Préélé- mentaire	Elémen- taire	Collège	Lycée	Total	Croissance annuelle	Taux de croissance
Etablissements Diwan	969	1 165	665	231	3 030	63	2,12%
Sites publics	2 362	2 121	410	123	5 016	379	8,17%
Sites catholiques	1 800	1 987	427	27	4 241	105	2,54%
Total	5131	5273	1502	381	12287		
Croissance annuelle	170	230	89	58		547	
Taux de croissance	3,43%	4,56%	6,30%	17,96%			4,66%



Effectifs en augmentation



Effectifs en diminution

Effectifs bilingues par département et par filière - Rentrée scolaire 2008

	Etablissements Diwan	Sites publics	Sites catholiques	Total	Croissance annuelle	Taux de croissance
Côtes-d'Armor	519	1 066	410	1995	73	3,80%
Finistère	1 734	2 179	1 447	5360	335	6,67%
Ille-et-Vilaine	118	516	226	860	42	5,13%
Loire-Atlantique	218	174	32	424	36	9,28%
Morbihan	441	1 081	2 126	3648	61	1,70%
Bretagne	3 030	5 016	4 241	12287		
Croissance annuelle	63	379	105		547	
Taux de croissance	2,12%	8,17%	2,54%			4,66%



Effectifs en augmentation



Effectifs en diminution

Classement des pays selon leurs effectifs bilingues - Rentrée scolaire 2008

	Diwan	Public	Catholique	Total	Croissance annuelle
Pays de Brest	799	1 091	916	2 806	154
Pays de Vannes	237	227	782	1 246	50
Pays de Cornouaille	434	675	92	1 201	80
Pays du Trégor-Goëlo	147	678	143	968	33
Pays de Lorient	70	558	241	869	-42
Pays de Morlaix	194	272	387	853	49
Pays du Centre-Ouest Bretagne	307	285	239	831	57
Pays de Pontivy	81	104	479	664	19
Pays de Rennes	118	413	92	623	49
Pays de Guingamp	226	207	131	564	29
Pays d'Auray	53	90	369	512	13
Pays de Nantes	155	174	32	361	37
Pays de Ploërmel	-	56	181	237	10
Pays de Saint-Brieuc	93	83	23	199	14
Pays de Redon	-	80	99	179	-14
Pays de Guérande et de la Brière	63	-	-	63	-1
Pays de Dinan	53	-	-	53	3
Pays de Vitré	-	-	35	35	14
Pays de Saint-Malo	-	23	-	23	-7
Bretagne	3 030	5 016	4 241	12 287	547



Effectifs en augmentation



Effectifs en diminution

Classement des EPCI selon leurs effectifs bilingues - Rentrée scolaire 2008

	Diwan	Public	Catholique	Total	Croissance annuelle
C.A. du Pays de Vannes	206	195	736	1137	43
C.U. de Brest Métropole Océane	366	411	231	1008	43
C.A. du Pays de Lorient	70	464	241	775	-51
C.C. de Plabennec et des Abers	26	316	318	660	9
C.A. de Rennes Métropole	118	413	92	623	49
C.A. Lannion-Trégor	105	399	68	572	7

C.A. de Quimper Communauté	283	191	41	515	-7
C.C. du Pays de Lesneven et Côte des Légendes	218		215	433	3
C.C. du Poher	307	67	52	426	37
C.C. du Pays de Landerneau Daoulas	59	289	50	398	46
C.C. du Pays d'Auray	53	90	251	394	7
C.U. de Nantes	155	174	32	361	37
C.C. de Guingamp	86	96	106	288	17
C.C. du Pays de Landivisiau	69	60	143	272	11
C.C. du Pays d'Iroise	62	75	102	239	50
C.C. du Pays de Pontivy	54	49	124	227	-14
C.C. de la Baie du Kernic		43	168	211	5
C.C. du Pays de Quimperlé	93	110		203	11
C.C. du Pays Léonard	79	45	76	200	-8
C.A. du Pays de Saint-Brieuc (CABRI)	93	83	23	199	14
C.C. du Pays de Bourbriac	140	30	25	195	19
C.C. du Kreiz Breizh		75	113	188	-5
C.C. du Pays de Josselin			181	181	9
C.C. du Pays de Redon		80	99	179	-14
C.C. du Pays Bigouden Sud		121	51	172	7
C.C. du Pays de Locminé			171	171	29
C.A. du Pays de Morlaix	46	124		170	41
C.C. du Pays du Roi Morvan		46	74	120	11
C.C. du Pays de Baud	27	55	38	120	16
C.C. du Pays de Douarnenez		116		116	14
C.C. des Trois Rivières		58	47	105	-19
C.C. de la Région de Plouay, du Scorff au Blavet		94		94	9
C.C. du Centre Trégor		93		93	15
C.C. de "Paimpol Goëlo"	25	65		90	5
C.C. de Concarneau Cornouaille	45	41		86	9
C.C. du Pays de Belle-Isle- en-Terre	0	81		81	-7
C.C. de Beg ar C'hra	17	63		80	15
C.C. de la Ria d'Etel			75	75	3
C.C. du Pays Glazik		53		53	18
C.C. de Dinan (CODI)	53			53	3
C.C. Saint-Jean Brévelay Communauté			50	50	-3
C.C. de Haute Cornouaille		47		47	16
C.C. du Loch			46	46	3
C.C. de la Côte des Mégalithes			43	43	3
C.C. du Haut Pays Bigouden		43		43	22
C.C. de la Presqu'île de Crozon	40			40	5
C.A. Cap Atlantique	36			36	-4
C.A. de Vitré Communauté			35	35	14

C.C. de Ploërmel		33		33	1
C.C. de la Presqu'île de Rhuys		32		32	-4
C.C. du Pays de Questembert	31			31	8
C.C. de l'Aulne Maritime	28			28	-2
C.C. du Yeun Elez		27		27	-1
C.A. de la Région Nazairienne et l'Estuaire (CARENE)	27			27	3
C.C. du Pays de Mauron en Brocéliande		23		23	0
C.C. Callac-Argoat		23		23	-1
C.A. du Pays de Saint-Malo		23		23	-7
C.C. de Châteaulin et du Porzay	13			13	6
C.C. du Val d'Ille	5			5	5



Effectifs en augmentation



Effectifs en diminution

C.A. : Communauté d'Agglomération, C.C. : Communauté de Communes, C.U. : Communauté Urbaine

Classement des communes selon leurs effectifs bilingues - Rentrée scolaire 2008

Rang	Commune	Dép.	Création	Diwan	Public	Catholique	Total	Croissance annuelle
1	Vannes	56	1993	206	79	279	564	-13
2	Rennes	35	1977	113	348	92	553	35
3	Quimper	29	1977	283	128	41	452	1
4	Carhaix-Plouguer	29	1985	307	67	52	426	37
5	Lannion	22	1978	88	274		362	16
6	Nantes	44	1981	146	174	32	352	28
7	Lannilis	29	1995		230	118	348	12
8	Landerneau	29	1987	59	200	50	309	25
9	Plougastel-Daoulas	29	1995		138	170	308	19
10	Lesneven	29	1981	118		176	294	-6
11	Brest	29	1978	189	87		276	-2
12	Theix	56	1995		66	197	263	22
13	Lanester	56	1988		202		202	-8
14	Guingamp	22	1981	86	9	106	201	16
15	Plabennec	29	1991	26		163	189	2
16	Pontivy	56	1984	54	49	83	186	-14
17	Redon	35	1997		80	99	179	-14
18	Relecq-Kerhuon (Le)	29	1988	177			177	-1
19	Saint-Brieuc	22	1979	93	83		176	17
20	Saint-Avé	56	2002		30	143	173	6
21	Lorient	56	1978	70	78	16	164	-44
22	Saint-Pol-de-Léon	29	1978	79		76	155	-2
23	Languidic	56	2001		45	104	149	-3
24	Plésidy	22	1995	140			140	15
25	Guissény	29	1990	100		39	139	9
26	Rostrenen	22	1984		75	63	138	-8
27	Cléder	29	1991		43	88	131	7
28	Plomeur	29	1993		121		121	9
29	Hennebont	56	1997			121	121	10

30	Locminé	56	2003			117	117	24
31	Douarnenez	29	1989		116		116	14
32	Ploudalmézeau	29	1977	54		62	116	18
33	Morlaix	29	1988	46	60		106	10
34	Josselin	56	2003			106	106	10
35	Landivisiau	29	2000			104	104	-24
36	Moréac	56	2000			96	96	-9
37	Plouay	56	1994		94		94	9
38	Cavan	22	1987		93		93	15
39	Plestin-les-Grèves	22	1999		91		91	-3
40	Paimpol	22	1984	25	65		90	5
41	Brech	56	1989		90		90	-7
42	Pabu	22	1991		87		87	1
43	Plouguerneau	29	1996		86		86	2
44	Pluvigner	56	1994			83	83	6
45	Baud	56	1991	27	55		82	8
46	Pluneret	56	1998			82	82	21
47	Plounévez-Moëdec	22	2002	17	63		80	15
48	Plouescat	29	1999			80	80	-2
49	Guidel	56	1991		77		77	-1
50	Guéguon	56	2000			75	75	-1
51	Locoal-Mendon	56	1994			75	75	3
52	Gourin	56	1994		46	28	74	10
53	Guipavas	29	1995		70		70	0
54	Commana	29	1977	69			69	14
55	Bruz	35	2003		65		65	9
56	Plescop	56	2005			64	64	-1
57	Sainte-Anne-d'Auray	56	1994			64	64	-11
58	Ergué-Gabéric	29	2002		63		63	-8
59	Guilers	29	2002			61	61	2
60	Loperhet	29	2004		61		61	16
61	Gouesnou	29	2004		60		60	16
62	Sizun	29	2004		60		60	9
63	Penvénan	22	1999		58		58	1
64	Plouzané	29	2003		56		56	9
65	Scaër	29	1998		56		56	1
66	Tréméven	29	2005		54		54	17
67	Plumelin	56	2005			54	54	5
68	Dinan	22	2000	53			53	3
69	Briec	29	2006		53		53	18
70	Auray	56	1999	53			53	-2
71	Surzur	56	2007			53	53	9
72	Pont-l'Abbé	29	1995			51	51	-2
73	Bignan	56	2000			50	50	-3
74	Tréguier	22	1997			47	47	-20
75	Bannalec	29	1982	47			47	-12
76	Châteauneuf-du-Faou	29	2003		47		47	16
77	Rospez	22	2004			46	46	-1
78	Quimperlé	29	1989	46			46	5
79	Faouët (Le)	56	1993			46	46	1

80	Grand-Champ	56	1996			46	46	3
81	Paris	75	2004	46			46	22
82	Roscoff	29	2002		45		45	-6
83	Trégunc	29	1982	45			45	2
84	Louargat	22	1998		44		44	2
85	Plouzévet	29	2007		43		43	22
86	Carnac	56	1992			43	43	3
87	Concarneau	29	1999		41		41	7
88	Cléguérec	56	2004			41	41	0
89	Crozon	29	1989	40			40	5
90	Plouarzel	29	2006			40	40	6
91	Plougonvelin	29	2007		39		39	13
92	Plouvorn	29	2006			39	39	12
93	Lanmeur	29	2004		38		38	5
94	Melrand	56	2006			38	38	8
95	Belle-Isle-en-Terre	22	1998		37		37	2
96	Plouvien	29	1996			37	37	-7
97	Milizac	29	2006		36		36	5
98	Guérande	44	1999	36			36	-4
99	Pont-Scorff	56	2001		36		36	-7
100	Vitré	35	2007			35	35	14
101	Trégastel	22	1989		34		34	-6
102	Ploërmel	56	1994		33		33	1
103	Sarzeau	56	1993		32		32	-4
104	Questembert	56	2000	31			31	8
105	Bégard	22	2007		30		30	8
106	Perros-Guirec	22	2007			28	28	10
107	Daoulas	29	2006		28		28	5
108	Faou (Le)	29	1998	28			28	-2
109	Glomel	22	1998			27	27	0
110	Saint-Rivoal	29	1983		27		27	-1
111	Saint-Nazaire	44	1991	27			27	3
112	Pleyber-Christ	29	2008		26		26	26
113	Quéven	56	2006		26		26	2
114	Bourbriac	22	2005			25	25	-4
115	Bulat-Pestivien	22	2007		23		23	-1
116	Maël-Carhaix	22	2004			23	23	3
117	Trégueux	22	2004			23	23	-3
118	Saint-Malo	35	2000		23		23	-7
119	Mauron	56	2000		23		23	0
120	Ploubezre	22	2000			22	22	-4
121	Plumergat	56	1996			22	22	0
122	Ploeren	56	2008		20		20	20
123	Louannec	22	2006	17			17	5
124	Châteaulin	29	2007	13			13	6
125	Saint-Herblain	44	2008	9			9	9
126	Saint-Renan	29	2008	8			8	8
127	Mézière (La)	35	2008	5			5	5
128	Chapelle-Neuve **	22	2006	0			0	-11

■ Effectifs en augmentation ■ Effectifs en diminution

Sites nouvellement créés dans la commune à la rentrée scolaire 2008

* Site transféré à Plounévez-Moëdec



Observatoire de la langue bretonne - Situation de l'enseignement bilingue en Bretagne en 2008

- © Office de la Langue Bretonne

Sources des chiffres : Diwan Breizh, Div Yezh Breizh et Dihun Breizh

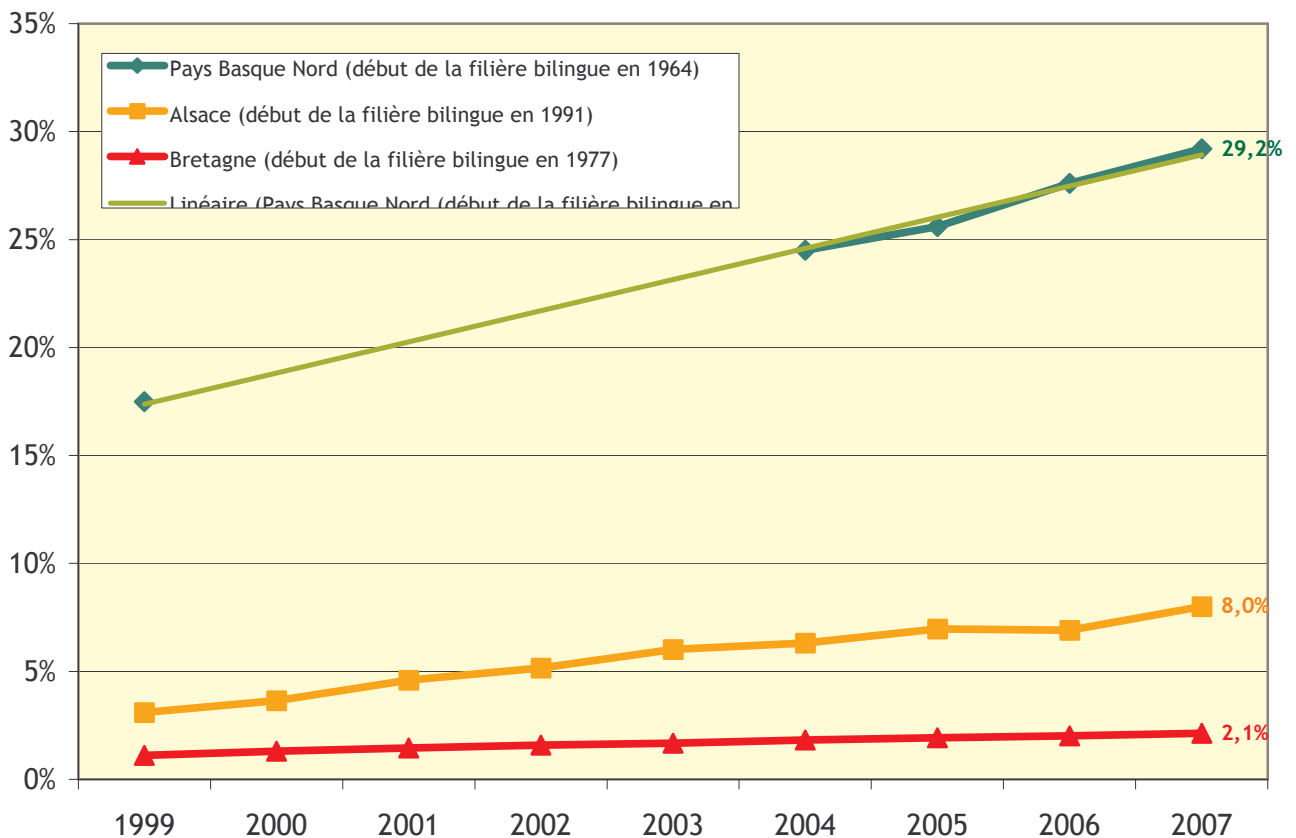
Statistiques

de l'enseignement bilingue

pour l'année scolaire 2007/2008

- En 2007/2008, la proportion d'**élèves bilingues** dans l'enseignement général était en Bretagne de **1,38%**, chiffre à rapporter au très faible nombre d'écoles où le bilinguisme est proposé. Ce pourcentage global a progressé de 0,07 points par rapport à 2006/2007, une progression équivalente à celle observée entre 2005/2006 et 2006/2007 bien qu'il n'y ait eu que 8 nouveaux sites à la rentrée 2007 contre 10 en 2006.
- Le poids de la filière bilingue dans le premier degré **dépasse les 4%**, dans les départements où l'enseignement bilingue est le plus développé : le **Finistère** (4,4%) et le **Morbihan** (4,2%).
- Le poids de l'enseignement bilingue est de **7,6%**, dans le premier degré du **pays du Trégor-Goëlo** (qui arrive en tête des pays en terme de taux de scolarisation bilingue dans le premier degré). De la maternelle au lycée, on approche les 5% d'élèves scolarisés en filière bilingue dans ce pays et dans celui du Centre-Ouest Bretagne.
- Dans les communautés de communes, le taux de scolarisation en filière bilingue dans le premier degré le plus élevé atteint les **14,3%** (**Communauté de communes du Pays de Josselin**, structure intercommunale située en Haute-Bretagne).
- En 2007/2008, **le poids de l'enseignement bilingue a progressé** par rapport à 2006/2007 **dans les deux tiers des communes bénéficiant d'une offre** et est resté stable ou a diminué dans les communes restantes. La situation est en amélioration par rapport à l'année précédente (on constatait une stagnation dans davantage de communes entre 2005/2006 et 2006/2007).

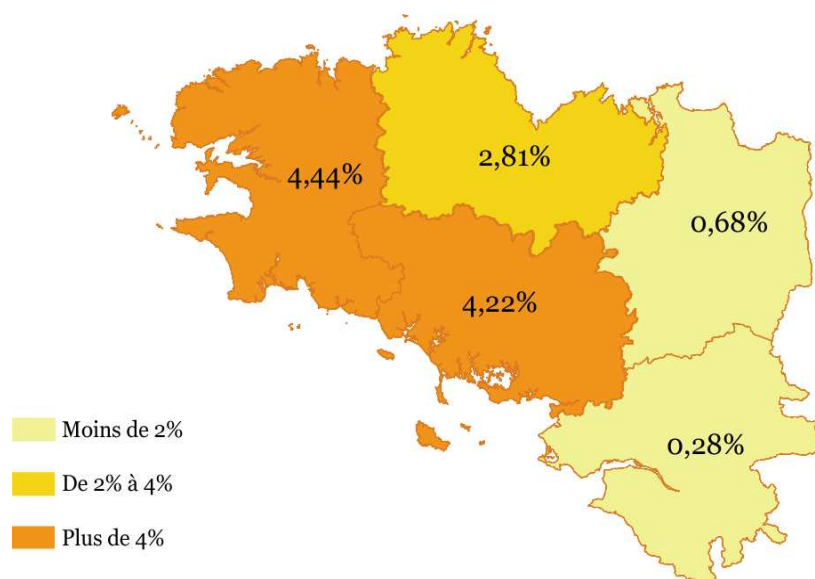
Evolution comparée du taux de l'enseignement bilingue français-langue régionale en primaire en Bretagne, au Pays Basque Nord et en Alsace entre 1999/2000 et 2007/2008



L'ouverture de nouveaux sites se faisant en Bretagne au compte-gouttes, la progression du taux de scolarisation bilingue y est beaucoup plus lente qu'en Alsace ou dans le Pays Basque.

Les départements

Poids de l'enseignement bilingue dans le premier degré par département - Année scolaire 2007/2008

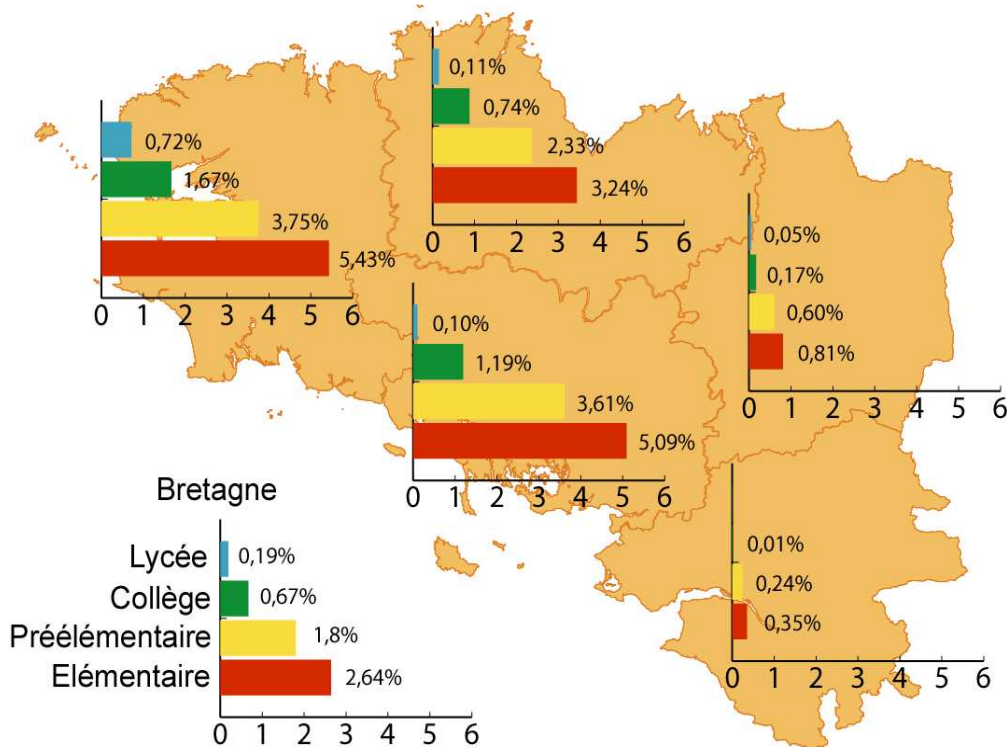


Dans le premier degré, c'est à l'ouest de la Bretagne que l'enseignement bilingue est le plus développé. On remarque surtout que son poids est presque aussi élevé dans le **Morbihan** que dans le **Finistère**. Jusqu'en 2006/2007, le pourcentage dans le Morbihan s'approchait de celui observé dans le Finistère et ne tenait alors plus qu'à une différence de 0,09 points ; l'écart a toutefois réaugmenté à 0,22 points en 2007/2008 du fait, notamment, de la décision des autorités diocésaines de ne plus ouvrir de nouveaux sites bilingues.

Il est clair que les **Côtes-d'Armor** accusent un retard par rapport à ces deux départements. En dépit des trois nouveaux sites qui y ont ouvert à la rentrée 2007 (contre trois dans le Finistère et seulement un dans le Morbihan), le pourcentage dans les Côtes-d'Armor n'a progressé que de 0,11 points par rapport à 2006/2007 contre 0,35 points pour le Finistère et 0,22 point pour le Morbihan. Cette inertie est la conséquence du manque de création de sites dans ce département au cours des dix années précédentes.

Dans les **départements de l'est**, les taux de l'enseignement bilingue restent bas en raison du faible nombre d'écoles bilingues qu'on y trouve. En dépit de la demande parentale, les obstacles opposés à l'ouverture d'écoles y sont encore plus importants (malgré une demande suffisante en plusieurs endroits, il n'y a eu qu'une ouverture entre 2004 et 2007 pour ces deux départements). **Ce n'est que plus préoccupant quand on sait que plus de la moitié des élèves bretons résident dans ces deux départements.**

Poids de l'enseignement bilingue dans les effectifs de chaque niveau dans chaque département - Année scolaire 2007/2008



Taux de l'enseignement bilingue par département et par niveau - Année scolaire 2007/2008

	Pré-élémentaire	Élémentaire	Sous-total du premier degré	Evolution par rapport à 2006/2007	Collège	Lycée	Total
Côtes-d'Armor	3,44%	2,37%	2,81%	+0,11	0,88%	0,15%	1,82%
Finistère	5,43%	3,75%	4,44%	+0,35	1,67%	0,72%	2,98%
Ille-et-Vilaine	0,81%	0,60%	0,68%	+0,03	0,17%	0,05%	0,43%
Loire-Atlantique	0,35%	0,24%	0,28%	0	0,01%		0,16%
Morbihan	5,09%	3,61%	4,22%	+0,22	1,19%	0,10%	2,66%
Bretagne	2,64%	1,81%	2,14%	+0,13	0,67%	0,19%	1,38%

■ Effectifs en augmentation ■ Effectifs en baisse

On constate que le taux de l'enseignement bilingue progresse plus rapidement dans les départements où il est déjà important. Dans les écoles primaires du Finistère, par exemple, le pourcentage a augmenté de 0,49 points par rapport à 2006/2007, soit un dixième de mieux en l'espace d'une année (et, ce, avec seulement trois écoles supplémentaires, ce qui montre que les anciennes écoles aussi font preuve de dynamisme).

C'est dans les départements de l'est que le rythme est le plus lent (particulièrement en Loire-Atlantique, le taux a même légèrement baissé en maternelle). Cela tient à des choix politiques : malgré la demande, il n'y a pas eu d'ouverture de sites bilingues publics depuis 1999 en Loire-Atlantique et depuis 2003 en Ille-et-Vilaine. En outre, il n'est pas logique que le développement de l'enseignement bilingue soit dix fois plus lent en Ille-et-Vilaine que dans le Finistère. Cela résulte des refus qui s'opposent à tout projet de nouveau site public dans ce département.

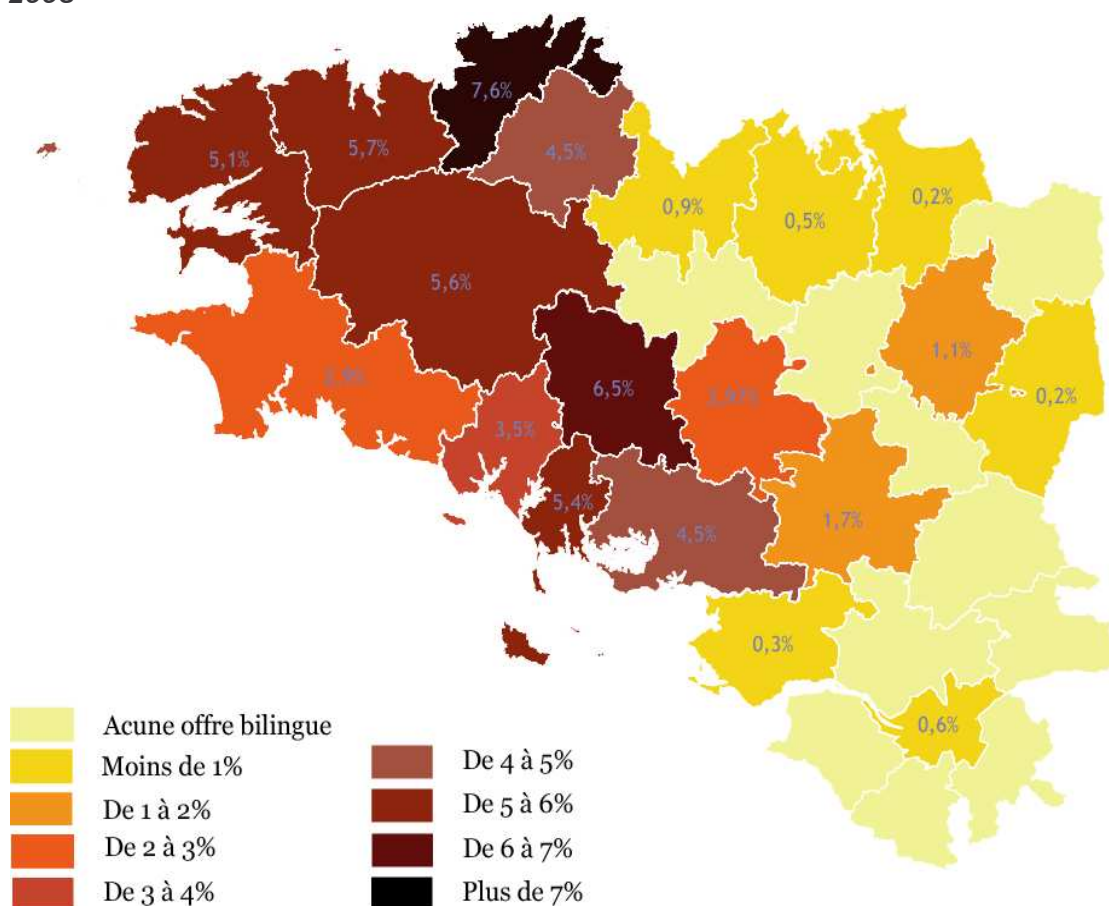
La baisse du taux dans les lycées au sein de certains départements est préoccupante. C'est le résultat des difficultés qui sont mises à la continuité dans le secondaire. Si l'offre



était organisée au mieux, le taux de l'enseignement bilingue dans les collèges devrait croître dans les mêmes proportions qu'en primaire, et de même ensuite dans les lycées. A titre d'exemple, il est surprenant que l'augmentation du pourcentage dans les collèges du Finistère ne soit que de 0,01 point par rapport à 2006/2007, cela révèle un problème. De la même manière, il est difficilement compréhensible qu'il y ait une baisse de 0,06 points dans les lycées du Morbihan : on entre au lycée 13 ans après son arrivée à la maternelle, or en 1994 il existait déjà une école bilingue dans 16 communes du département (parmi lesquelles Vannes, Lorient et Lanester) et on en compte aujourd'hui 38 ; il est clair que le développement des filières dans le secondaire ne se fait pas au même rythme.

Les pays

Poids de l'enseignement bilingue dans le premier degré par pays - Année scolaire 2007/2008

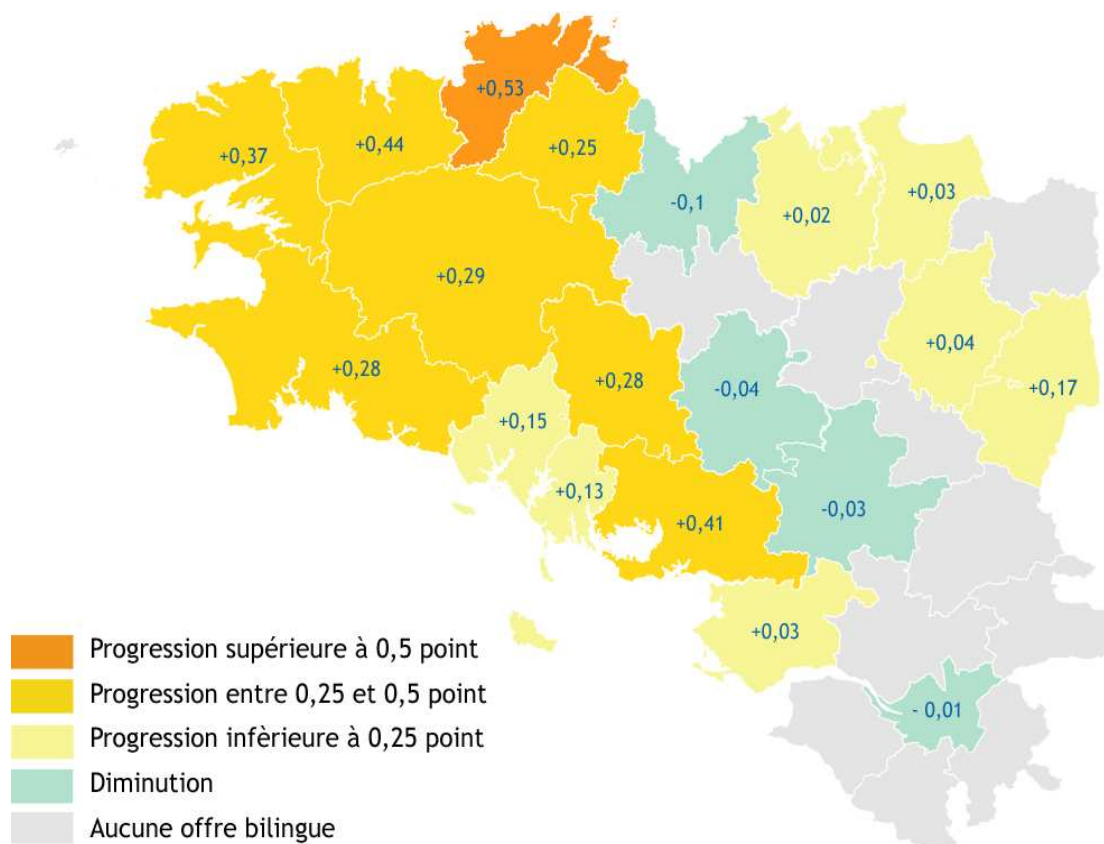


6 des 29 pays bretons ont aujourd'hui dépassé la barre des 5% d'élèves scolarisés dans une filière bilingue, soit un de plus comparé à l'année passée : le pays de Brest. Il apparaît que le bilinguisme scolaire connaît son plus fort développement à l'ouest de la Bretagne. Par ailleurs, il ne reste plus que dix pays ne disposant encore d'aucune offre d'éducation bilingue, soit un de moins qu'en 2006/2007 grâce à l'ouverture d'un site à Vitré.

Le taux le plus élevé est toujours celui du pays du Trégor-Goëlo (7,6%, soit 0,5 points de plus par rapport à 2006/2007). Le pays de Cornouaille reste en queue de peloton parmi les pays de l'ouest breton ; son taux est inférieur à celui du pays de Ploërmel et est le plus bas de toute la Basse-Bretagne. Deux écoles bilingues avaient pourtant ouvert sur le

territoire du pays de Cornouaille à la rentrée 2007 mais il continue de pâtir de nombreuses années de retard en terme de développement.

Evolution du taux de l'enseignement bilingue dans le premier degré par pays pour 2007/2008 comparé à 2006/2007



Lecture : dans le pays de Lorient, le taux de l'enseignement bilingue en primaire a progressé de 0,15 points en 2007/2008, c'est-à-dire que le pourcentage s'élève maintenant à 3,53% contre 3,38% en 2006/2007.

La progression est la plus forte dans les pays où le taux de l'enseignement bilingue est déjà fort : pays du Trégor-Goëlo (+0,53 points), pays de Morlaix (+0,44 points), pays de Vannes (+0,37 points). Le taux de l'enseignement bilingue peine à progresser dans les pays où il est déjà bas, particulièrement les pays de l'est, car la progression ne tient qu'à celle des écoles déjà existantes (refus d'ouverture de sites publics notamment).

Taux de l'enseignement bilingue par pays et par niveau (classés selon l'importance de l'enseignement bilingue dans le premier degré) - Année scolaire 2007/2008

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du premier degré	Evolution par rapport à 2006/2007	Collège	Lycée	Total
Pays du Trégor-Goëlo	9,67%	6,25%	7,61%	0,53	1,28%	0,61%	4,64%
Pays de Pontivy	7,51%	5,80%	6,51%	0,28	0,94%	0,00%	3,92%
Pays de Morlaix	6,60%	5,06%	5,69%	0,44	0,76%		3,53%
Pays du Centre-Ouest Bretagne	7,01%	4,79%	5,64%	0,29	0,71%	7,74%	4,62%
Pays d'Auray	6,90%	4,32%	5,40%	0,13	0,62%		3,33%

Pays de Brest	6,22%	4,35%	5,13%	0,37	2,64%	0,21%	3,45%
Pays de Guingamp	5,34%	3,85%	4,47%	0,25	3,39%		3,66%
Pays de Vannes	5,37%	3,82%	4,45%	0,41	2,13%		2,98%
Pays de Lorient	4,58%	2,82%	3,53%	0,15	1,02%	0,28%	2,16%
Pays de Ploërmel	3,02%	2,93%	2,97%	-0,04	0,40%		1,75%
Pays de Cornouaille	3,73%	2,35%	2,91%	0,28	1,00%	0,07%	1,82%
Pays de Redon et Vilaine	1,57%	1,73%	1,67%	-0,03	0,59%		1,11%
Pays de Rennes	1,36%	0,92%	1,10%	0,04	0,27%	0,09%	0,63%
Pays de Saint-Brieuc	0,89%	0,88%	0,89%	-0,1			0,46%
Pays de Nantes	0,79%	0,50%	0,61%	-0,01	0,03%		0,29%
Pays de Dinan	0,60%	0,38%	0,47%	0,02			0,28%
Pays de Guérande et de la Brière	0,30%	0,27%	0,28%	0,03			0,15%
Pays de Saint-Malo	0,15%	0,20%	0,18%	0,03			0,10%
Pays de Vitré	0,41%		0,17%	0,17			0,10%

 Effectifs en augmentation

 Effectifs en baisse

 Les trois taux les plus élevés correspondant à chaque niveau scolaire

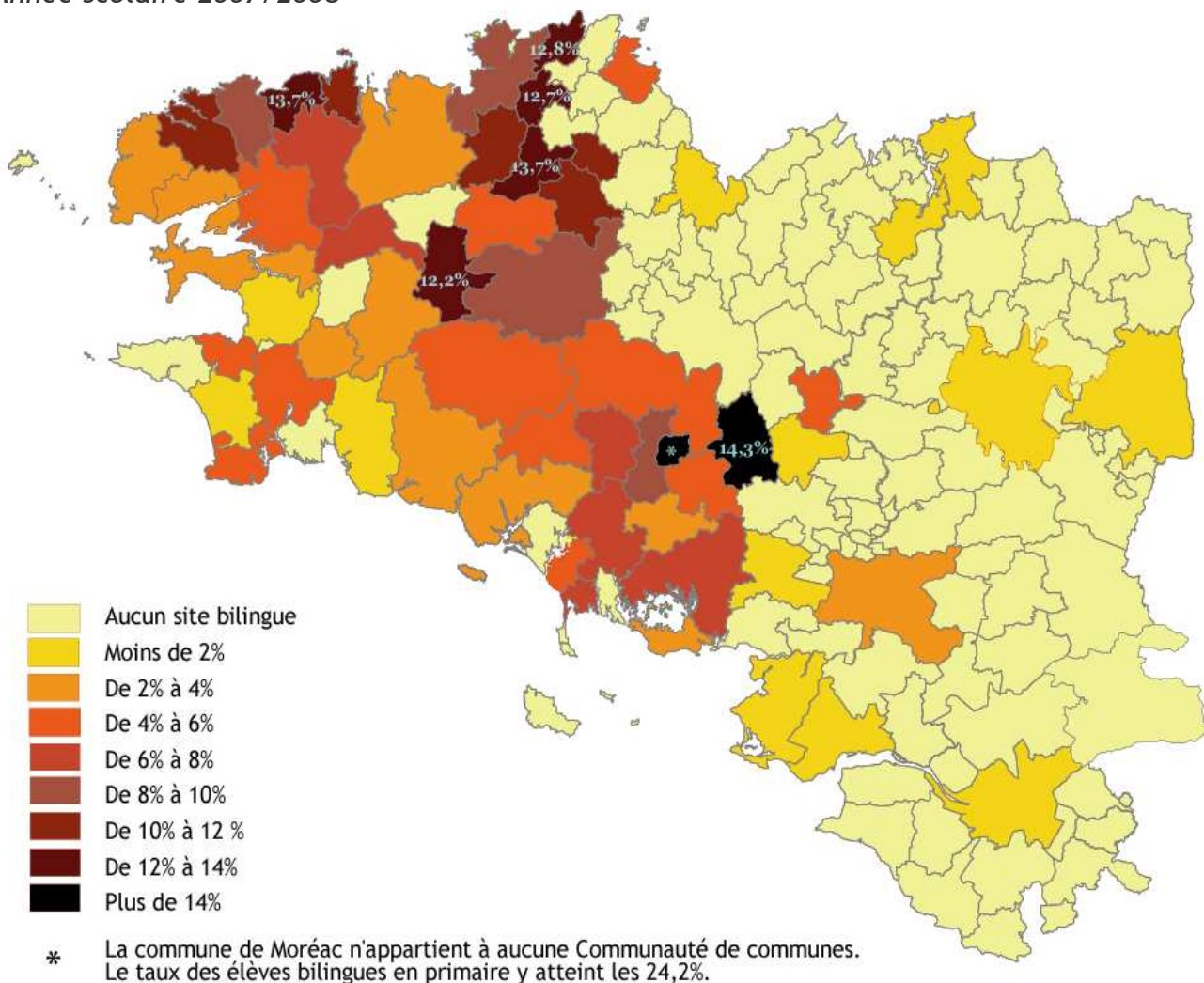
On retrouve globalement les mêmes pays aux premières places qu'en 2006/2007. Illustration supplémentaire de la tendance qu'a l'enseignement bilingue à se renforcer dans les pays où il est déjà fort.

L'un des changements mis en évidence dans les classements ci-dessus est la baisse du pourcentage de l'enseignement bilingue dans les écoles maternelles du pays d'Auray (-0,12 points par rapport à 2006/2007) ; elle a ainsi perdu son troisième rang au profit du pays du Centre-Ouest Bretagne. En effet, **il n'y a eu aucune nouvelle ouverture dans le pays d'Auray depuis 1999**, ce qui explique cette tendance négative. A l'inverse, les taux ont bien progressé dans les pays du Trégor-Goëlo, de Pontivy et du Centre-Ouest Bretagne, des pays ayant bénéficié d'ouvertures récentes.

D'autre part, la tendance à la baisse qui caractérise certains pays, tels que celui de Nantes et celui de Saint-Brieuc, est préoccupante mais s'explique par l'absence ou la faible création de nouveaux sites. Fort heureusement, le plus souvent, les taux continuent de grimper. Des pays qui étaient déjà relativement bien dotés vont encore de l'avant : les pays de Morlaix, de Vannes, de Guingamp. Malgré cela, il est frappant de voir à quel point l'offre bilingue reste pauvre en secondaire dans des pays où elle fait preuve de dynamisme en primaire. Le pays du Trégor-Goëlo est à l'avant-garde en primaire mais ne dispose dans le secondaire que de la filière publique de Lannion. De la même manière, l'état de l'offre dans le secondaire est problématique dans les pays de Pontivy, de Morlaix, de Cornouaille, etc. Cela illustre l'absence, à l'heure actuelle, de structuration et de planification du développement de l'enseignement bilingue en Bretagne.

Les EPCI

Poids de l'enseignement bilingue dans le premier degré par communauté de communes -
Année scolaire 2007/2008



Quand on passe à un échelon administratif encore plus proche du terrain, on remarque qu'il existe une filière bilingue dans plus des deux cinquièmes des EPCI² de Bretagne (41%). Quatre nouvelles structures intercommunales ont d'ailleurs accueilli l'enseignement bilingue en 2007/2008 : Communauté de communes (C.C.) du Haut Pays Bigouden, C.C. de Châteaulin et du Porzay, C.C. Callac-Argoat, Vitré Communauté.

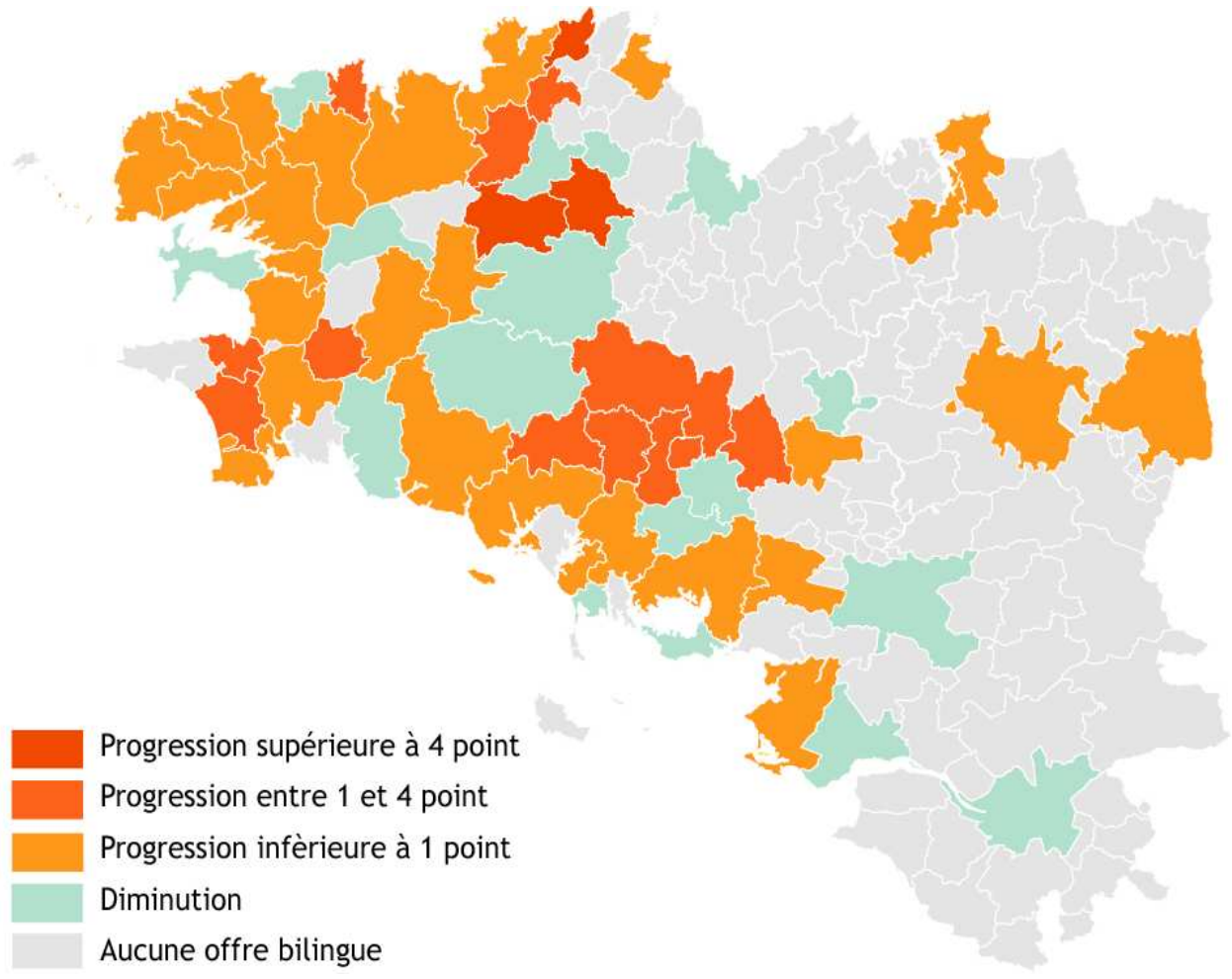
On remarque aussi à quel point l'offre en enseignement bilingue est inégale à l'ouest de la Bretagne. Elle l'est particulièrement dans les Côtes-d'Armor où quelques EPCI présentent un taux assez élevé (supérieur à 8% le plus souvent) à l'inverse du reste du département où l'offre est presque absente. *A contrario* dans le Morbihan, le cas de la C.C. du Pays de Josselin est remarquable : elle présente le taux le plus important d'élèves scolarisés dans le premier degré dans une filière bilingue (14,3%) bien que cet EPCI se trouve en dehors de la zone "traditionnellement bretonnante".

Les EPCI bénéficiant d'un taux d'enseignement bilingue convenable (centre Bretagne, Trégor et côtes du Léon) sont plutôt ruraux. Cela s'explique par une population scolaire globale moins importante : les écoles étant moins nombreuses, si l'une d'entre elles dispose d'une filière bilingue, les statistiques sont susceptibles de monter plus rapidement.

² Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

La presque totalité des EPCI de l'ouest de la Bretagne bénéficie d'une offre bilingue, les dernières communautés de communes qui en sont encore dépourvues y apparaissent comme des inclusions. Il est anormal qu'il n'y ait encore aucune offre dans des communautés de communes telles, notamment, que celles du Cap Sizun, du Pays Fouesnantais, de la Région de Pleyben, de la Presqu'île de Lézardrieux, du Trieux, du Pays de Lanvollon-Plouha, de Blavet Bellevue Océan, des trois Rivières. Il est surprenant de trouver côte à côte dans le Trégor des EPCI affichant des taux parmi les plus élevés de Bretagne et d'autres sans aucun site bilingue.

Evolution du taux de l'enseignement bilingue dans le premier degré par communauté de communes pour 2007/2008 comparé à 2006/2007



Ici encore, c'est l'évolution du taux de l'enseignement bilingue par territoires qui est mise en relief, c'est-à-dire la différence entre le pourcentage de 2006/2007 et celui de 2007/2008.

Taux de l'enseignement bilingue par EPCI et par niveau (classés selon l'importance de l'enseignement bilingue dans le premier degré) - Année scolaire 2007/2008

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du premier degré	Evolution par rapport à 2006/2007	Collège	Lycée	Total
C.C. du Pays de Josselin	14,5%	14,1%	14,3%	1	2,0%		9,4%
C.C. de la Baie du Kernic	13,7%	13,8%	13,7%	-0,5	5,6%		11,5%
C.C. du Pays de Belle Isle en Terre	17,9%	10,5%	13,7%	-0,9			11,0%
C.C. des Trois Rivières	15,7%	11,1%	12,8%	4,3			5,4%



C.C. du Centre Trégor	15,0%	10,7%	12,7%	1,3			12,7%
C.C. du Poher	14,3%	10,9%	12,2%	0,3	2,4%	20,1%	12,2%
C.C. de Plabennec et des Abers	12,5%	9,9%	11,1%	0,2	6,9%		10,1%
C.C. du Pays Léonard	11,5%	10,1%	10,6%	1			5,8%
C.C. de Guingamp	11,0%	9,8%	10,3%	-0,02	1,8%		4,4%
C.C. de Beg Ar C'hra - Plouaret	13,0%	7,6%	10,1%	1,7			7,9%
C.C. du Pays de Bourbriac	14,4%	5,6%	10,1%	5,8	45,5%		22,5%
C.C. du Pays de Lesneven et Côte des Légendes	8,9%	9,0%	9,0%	0,4	8,7%	3,5%	8,3%
C.C. du Kreiz Breizh	10,4%	7,8%	8,9%	-1,6	1,8%		5,5%
CA de Lannion - Trégor	10,6%	7,3%	8,6%	0,03	3,2%	0,9%	5,4%
C.C. du Pays de Locminé	10,7%	6,9%	8,5%	1,3	2,0%		5,9%
C.C. du Yeun Elez	8,3%	6,8%	7,5%	-0,1			7,5%
C.C. de la Côte des Mégalithes	6,3%	7,3%	6,9%	-0,1			3,3%
C.C. du Pays d'Auray	8,5%	5,1%	6,6%	0,1	1,0%		4,2%
C.C. du Pays de Baud	8,8%	5,0%	6,6%	1,3			4,8%
C.C. du Pays de Landivisiau	8,1%	5,4%	6,5%	0,6	1,2%		4,4%
C.A. du Pays de Vannes	7,7%	5,3%	6,3%	0,8	3,4%		4,0%
C.C. du Pays de Douarnenez	7,6%	4,8%	5,9%	1,2			2,8%
C.C. de la Ria d'Etel	7,8%	4,6%	5,9%	0,2			4,1%
C.C. du Pays de Landerneau-Daoulas	7,6%	4,3%	5,7%	0,6	1,3%	0,4%	3,5%
C.C. Callac-Argoat	14,5%		5,1%	5,1			3,5%
C.C. de "Paimpol Goëlo"	6,2%	4,0%	4,9%	0,4			2,3%
C.C. Saint Jean Brévelay Communauté	5,9%	4,0%	4,8%	-0,3			3,2%
C.C. du Pays du Roi Morvan	4,1%	5,1%	4,8%	-0,1			2,6%
C.C. de la Région de Plouay, du Scorff au Blavet	6,5%	3,6%	4,7%	1	2,7%		4,1%
C.C. du Pays Bigouden Sud	5,8%	3,8%	4,7%	0,2			2,4%
C.C. du Pays de Pontivy	5,3%	4,2%	4,6%	1	1,0%	0%	2,5%
C.A. de Quimper Communauté	4,9%	3,6%	4,1%	0,1	3,7%	0,1%	2,6%
C.C. du Pays de Maunon en Brocéliande	4,5%	3,9%	4,1%	-1,4			2,7%
C.A. du Pays de Lorient	4,9%	3,0%	3,8%	0,1	0,9%	0,3%	2,2%
C.U. de Brest Métropole Océane	4,4%	3,2%	3,7%	0,2	2,1%	0,1%	2,2%
C. C. de l'Aulne maritime	3,4%	3,8%	3,6%	0,1			2,6%
C.C. du Pays de Quimperlé	4,6%	2,8%	3,5%	0,4			2,1%
C.C. du Pays d'Iroise	5,7%	2,0%	3,5%	0,8			2,6%
C.C. de la Presqu'île de Rhuys	4,0%	2,9%	3,4%	-0,4			2,2%
C.C. du Pays de Redon	3,1%	3,4%	3,3%	-0,01	1,1%		1,8%
C.C. du Loch	2,8%	3,1%	2,9%	-0,1			2,2%
C.C. du Pays Glazik	4,6%	1,0%	2,7%	1			1,8%

C.C. de la Presqu'île de Crozon	2,1%	2,3%	2,2%	-0,5			1,5%
C.C. de Haute Cornouaille	4,2%	0,8%	2,2%	0,8			1,6%
C.A. Morlaix-Communauté	2,9%	1,4%	2,0%	0,2			1,1%
C.C. du Pays de Ploërmel	2,3%	1,3%	1,7%	0,02			0,8%
C.A. de Saint-Brieuc (CABRI)	1,6%	1,6%	1,6%	-0,1			0,8%
C.C. de Concarneau Cornouaille	1,6%	1,4%	1,5%	-0,2			0,9%
C.A. de Rennes Métropole	1,7%	1,1%	1,4%	0,1	0,3%	0,1%	0,7%
C.C. du Haut Pays Bigouden	3,0%	0,0%	1,3%	1,3			1,1%
C.C. de Dinan (CODI)	1,7%	1,0%	1,3%	0,1			0,6%
C.C. du Pays de Questembert	1,6%	0,8%	1,1%	0,02			0,7%
C.A. Cap Atlantique	0,7%	0,5%	0,6%	0,2			0,3%
C.U. de Nantes Métropole	0,7%	0,5%	0,6%	0			0,3%
C.C. de Châteaulin et du Porzay	1,1%	0,0%	0,4%	0,4			0,2%
C.A. de Saint-Malo	0,3%	0,4%	0,4%	0,1			0,2%
C.A. Vitré Communauté	0,6%	0,0%	0,3%	0,3			0,2%
C.A. de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE)	0,2%	0,2%	0,2%	-0,01			0,1%

■ Effectifs en augmentation ■ Effectifs en baisse

C.A. : Communauté d'Agglomération, C.C. : Communauté de Communes, C.U. : Communauté Urbaine

Les communes

Taux de l'enseignement bilingue par commune et par niveau - Année scolaire 2007/2008

Département	Rang	Commune	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du premier degré	Evolution par rapport à 2006/2007	Collège	Lycée	Total
Côtes-d'Armor	96	Bégard*	10,0%		4,5%	4,5			2,08%
	13	Belle-Isle-en-Terre	35,7%	19,2%	26,1%	-3,7			12,07%
	66	Bourbriac	12,5%	7,8%	9,7%	1			6,46%
	4	Bulat-Pestivien*	100%		40,7%	40,7			42,86%
	9	Cavan	40,6%	27,1%	33,2%	1,9			33,19%
	1	Chapelle-Neuve	100%		100%	0			100%
	97	Dinan	6,4%	3,5%	4,5%	0,2			0,98%
	14	Glomel	33,3%	20,0%	25,7%	0,5			25,71%
	38	Guingamp	14,6%	14,7%	15,2%	0,4	1,8%		3,79%
	49	Lannion	13,4%	11,4%	12,2%	0,2	5,3%	0,9%	5,32%
	99	Louannec	9,1%	0,6%	4,3%	0,3			4,46%
	39	Louargat	15,6%	14,7%	15,1%	-1,8			15,11%
64	Maël-Carhaix	14,7%	4,9%	9,8%	0,1			9,80%	
10	Pabu	35,8%	30,2%	32,5%	-1,3			32,45%	

57	Paimpol	14,6%	8,5%	10,8%	0,3			3,58%
19	Penvénan	37,8%	17,6%	24,0%	2,8			23,85%
107	Perros-Guirec*	9,4%		3,0%	3			1,49%
122	Plésidy					100%		50,81%
11	Plestin-les-Grèves	38,5%	24,1%	29,7%	-0,7			15,99%
74	Ploubezre	6,5%	8,8%	7,8%	-1,3			7,76%
3	Plounevez-Moëdec	100,0%	30,0%	50,8%	4,1			50,78%
44	Rosppez	28,2%	6,7%	13,5%	-2,3			13,47%
8	Rostrenen	38,6%	31,4%	34,1%	-1,1	2,4%		8,62%
101	Saint-Brieuc	3,8%	3,6%	3,7%	-0,1			1,02%
23	Trégastel	25,0%	17,1%	20,7%	2,9			20,73%
106	Trégueux	1,9%	3,9%	3,1%	-1,4			3,13%
37	Tréguier	18,9%	14,5%	16,0%	1,1			3,85%

67	Bannalec	10,3%	9,4%	9,7%	1,3			5,97%
113	Brest	2,3%	1,9%	2,1%	0,2	0,1%	0,1%	0,84%
92	Briec	9,6%	2,0%	5,5%	2,3			2,82%
17	Carhaix-Plouguer	27,3%	18,9%	24,2%	0,8	2,4%	20,1%	15,57%
117	Châteaulin*	2,7%		1,1%	1,1			0,29%
75	Châteauneuf-du-Faou	14,3%	3,0%	7,7%	2,7			3,32%
15	Cléder	28,4%	24,0%	25,7%	-0,8	17,3%		23,26%
5	Commana	44,4%	33,3%	37,4%	-0,4			23,11%
114	Concarneau	2,0%	1,5%	1,7%	-0,1			0,77%
100	Crozon	3,8%	4,2%	4,1%	-1			2,37%
72	Daoulas	17,7%	0,0%	8,1%	1,7			2,68%
80	Douarnenez	9,1%	5,5%	6,9%	1,4			2,96%
77	Ergué-Gabéric	9,1%	6,1%	7,3%	0,9			7,21%
47	Faou(Le)	12,5%	12,3%	12,4%	-0,3			12,40%
88	Gouesnou	10,5%	2,6%	5,9%	1,3			5,91%
83	Guilers	8,4%	5,4%	6,5%	-0,1			4,28%
98	Guipavas	4,9%	4,1%	4,5%	0,1			2,95%
21	Guissény	22,7%	21,5%	22,0%	3,1	100%		49,81%
51	Landerneau	14,7%	9,9%	11,9%	1	1,7%	0,4%	4,75%
71	Landivisiau	9,9%	8,0%	8,8%	0,6	1,4%		3,97%
46	Lanmeur	25,6%	6,7%	13,2%	3,8			5,57%
7	Lannilis	42,8%	28,2%	34,2%	1,7	7,5%		20,83%
24	Lesneven	21,8%	19,6%	20,4%	0,9	2,6%	3,5%	9,15%
52	Loperhet	17,8%	7,6%	11,8%	3,4			11,78%
84	Milizac	12,2%	2,4%	6,4%	3,1			6,42%
87	Morlaix	8,3%	4,6%	6,1%	0,3			1,83%
42	Plabennec	16,3%	12,3%	13,9%	0,5	6,3%		10,70%
12	Plomeur	36,4%	23,9%	28,9%	3			28,87%
73	Plouarzel	17,2%	2,0%	8,0%	1,5			8,02%
61	Ploudalmézeau	10,7%	9,6%	10,1%	-1			5,92%
31	Plouescat	17,6%	17,9%	17,7%	1,1			9,20%
33	Plougastel-Daoulas	21,8%	14,3%	17,3%	0,3	3,8%		13,38%
89	Plougonvelin*	14,3%		5,8%	5,8			5,84%
53	Plouguerneau	13,7%	10,4%	11,8%	-0,5			11,85%
70	Plouvien	6,5%	10,9%	8,9%	-3,4			8,94%
81	Plouvorn	15,3%	1,2%	6,8%	2,1			6,75%
102	Plouzané	4,4%	2,9%	3,5%	0,6			1,94%

Finistère

68	Plozévet*	20,2%		9,6%	9,6			4,56%
93	Pont-l'Abbé	7,3%	3,9%	5,2%	0			1,35%
94	Quimper	5,6%	4,1%	4,7%	0,2	3,6%	0,1%	2,59%
108	Quimperlé	5,0%	1,6%	2,9%	-0,2			0,97%
121	Relecq-Kerhuon (Le)					26,1%		9,83%
27	Roscoff	20,2%	18,5%	19,1%	4,4			19,10%
25	Saint-Pol-de-Léon	22,1%	18,3%	19,8%	1,4			6,57%
2	Saint-Rivoal	100%	100%	100%	0			100%
55	Scaër	12,2%	11,0%	11,5%	1,4			7,17%
35	Sizun	21,1%	13,2%	16,3%	2,9			10,24%
82	Trégunc	6,7%	6,8%	6,8%	-0,6			4,41%
30	Tréméven	30,0%	8,9%	18,3%	6,2			18,32%

Ille-et-Vilaine	105	Bruz	3,6%	3,0%	3,2%	0,8		1,20%	
	43	Redon	13,8%	13,8%	13,8%	0,3	1,3%	3,40%	
	109	Rennes	3,3%	2,4%	2,8%	0,1	0,7%	0,1%	1,20%
	119	Saint-Malo	0,6%	0,7%	0,7%	0,1			0,30%
	118	Vitré*	2,8%		1,1%	1,1			0,30%

Loire-Atlantique	112	Guérande	2,6%	1,9%	2,2%	0,7		0,80%
	116	Nantes	1,6%	1,1%	1,3%	0	0,1%	0,60%
	120	Saint-Nazaire	0,4%	0,3%	0,4%	-0,1		0,20%

Morbihan	104	Auray	4,5%	2,7%	3,4%	0,1		1,58%	
	63	Baud	12,7%	7,9%	9,9%	2,3		5,49%	
	28	Bignan	21,1%	16,7%	18,7%	-0,9		18,66%	
	26	Brech	27,0%	13,5%	19,8%	-1,8		8,44%	
	58	Carnac	9,9%	10,5%	10,3%	-2,4		3,87%	
	40	Cléguérec	15,0%	14,5%	14,6%	3		14,64%	
	45	Faouët (Le)	14,4%	13,0%	13,5%	0,1		6,68%	
	36	Gourin	13,6%	17,8%	16,3%	0,9		5,48%	
	78	Grand-Champ	7,3%	7,1%	7,2%	0,1		3,82%	
	6	Guéguon	30,2%	39,1%	35,5%	-0,7		35,51%	
	85	Guidel	8,3%	5,1%	6,4%	0,8		4,30%	
	91	Hennebont	7,0%	4,6%	5,6%	1,1	0,9%	2,26%	
	34	Josselin	20,6%	15,1%	17,1%	1,7	2,0%	8,04%	
	90	Lanester	7,1%	4,9%	5,8%	0,3	3,0%	3,5%	4,55%
	29	Languidic	22,5%	15,6%	18,4%	0,5			13,97%
	48	Locminé	19,1%	7,9%	12,4%	3,7	2,0%		6,03%
	32	Locoal-Mendon	21,5%	14,6%	17,6%	0,6			17,56%
	103	Lorient	4,7%	2,6%	3,5%	-0,3	0,8%		1,46%
	86	Mauron	6,8%	5,9%	6,3%	-2,4			3,51%
	20	Melrand	36,5%	15,1%	24,0%	-2			24,00%
	18	Moréac	18,6%	28,8%	24,2%	-3,7			24,19%
	56	Plescop	16,2%	8,4%	11,5%	3,4			11,48%
	111	Ploërmel	3,5%	2,0%	2,6%	0			0,88%
	60	Plouay	13,1%	8,1%	10,2%	2,6	2,7%		6,51%
22	Plumelin	22,4%	20,8%	21,4%	-0,7			21,40%	
79	Plumergat	9,3%	5,5%	7,2%	0,8			7,21%	
62	Pluneret	13,6%	7,0%	10,0%	1,2			6,08%	
69	Pluvigner	11,8%	7,9%	9,4%	0,5			6,32%	

54	Pontivy	14,2%	10,2%	11,8%	0	1,3%	0,0%	3,25%
59	Pont-Scorff	12,9%	8,5%	10,3%	-0,4			10,26%
110	Questembert	4,1%	1,8%	2,7%	0			0,88%
115	Quéven	2,7%	0,6%	1,4%	0,4	1,2%		1,33%
41	Saint-Avé	18,5%	11,0%	14,0%	0,6			10,74%
50	Sainte-Anne-d'Auray	13,2%	11,5%	12,1%	-2,1	5,5%		4,76%
95	Sarzeau	5,5%	4,1%	4,7%	-0,9			2,72%
65	Surzur*	12,5%	7,9%	9,8%	9,8			9,78%
16	Theix	30,1%	20,9%	24,6%	0,4			26,60%
76	Vannes	9,0%	6,5%	7,5%	0,7	4,3%		3,44%

Effectifs en augmentation

Effectifs en baisse

* Sites nouvellement créés dans la commune à la rentrée scolaire 2007

A l'exception de Saint-Brieuc, le taux a augmenté dans tous les chefs-lieux de départements. Il s'agit de la seule préfecture où ne sont pas encore présentes les trois filières bilingues : bien qu'une école Diwan s'y soit ouverte dès 1979, ce n'est qu'en 2000 que la filière publique y a ouvert une classe bilingue. Cette filière ne propose encore qu'un seul site à Saint-Brieuc, la filière privé catholique n'en propose aucun. Entre 1999 et 2007, le poids de l'enseignement bilingue a doublé dans les chefs-lieux de départements, à l'exception de Quimper (où il a tout de même été multiplié par 1,84).

Taux de l'enseignement bilingue par commune et par niveau (classés selon l'importance de l'enseignement bilingue dans le premier degré) - Année scolaire 2007/2008

Commune	Département	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du premier degré	Evolution par rapport à 2006/2007	Collège	Lycée	Total
Chapelle-Neuve	22	100%		100%	0			100%
Saint-Rivoal	29	100%	100%	100%	0			100%
Plounevez-Moëdec	22	100%	30,0%	50,8%	4,1			50,8%
Bulat-Pestivien*	22	100%		40,7%	40,7			42,9%
Commana	29	44,4%	33,3%	37,4%	-0,4			23,1%
Guéguon	56	30,2%	39,1%	35,5%	-0,7			35,5%
Lannilis	29	42,8%	28,2%	34,2%	1,7	7,5%		20,8%
Rostrenen	22	38,6%	31,4%	34,1%	-1,1	2,4%		8,6%
Cavan	22	40,6%	27,1%	33,2%	1,9			33,2%
Pabu	22	35,8%	30,2%	32,5%	-1,3			32,5%
Plestin-les-Grèves	22	38,5%	24,1%	29,7%	-0,7			16,0%
Plomeur	29	36,4%	23,9%	28,9%	3			28,9%
Belle-Isle-en-Terre	22	35,7%	19,2%	26,1%	-3,7			12,1%
Glomel	22	33,3%	20,0%	25,7%	0,5			25,7%
Cléder	29	28,4%	24,0%	25,7%	-0,8	17,3%		23,3%
Theix	56	30,1%	20,9%	24,6%	0,4			26,6%
Carhaix-Plouguer	29	27,3%	18,9%	24,2%	0,8	2,4%	20,1%	15,6%
Moréac	56	18,6%	28,8%	24,2%	-3,7			24,2%
Penvénan	22	37,8%	17,6%	24,0%	2,8			23,9%
Melrand	56	36,5%	15,1%	24,0%	-2			24,0%
Guissény	29	22,7%	21,5%	22,0%	3,1	100,0%		49,8%
Plumelin	56	22,4%	20,8%	21,4%	-0,7			21,4%
Trégastel	22	25,0%	17,1%	20,7%	2,9			20,7%
Lesneven	29	21,8%	19,6%	20,4%	0,9	2,6%	3,5%	9,2%

Saint-Pol-de-Léon	29	22,1%	18,3%	19,8%	1,4			6,6%
Brech	56	27,0%	13,5%	19,8%	-1,8			8,4%
Roscoff	29	20,2%	18,5%	19,1%	4,4			19,1%
Bignan	56	21,1%	16,7%	18,7%	-0,9			18,7%
Languidic	56	22,5%	15,6%	18,4%	0,5			14,0%
Tréméven	29	30,0%	8,9%	18,3%	6,2			18,3%
Plouescat	29	17,6%	17,9%	17,7%	1,1			9,2%
Locoal-Mendon	56	21,5%	14,6%	17,6%	0,6			17,6%
Plougastel-Daoulas	29	21,8%	14,3%	17,3%	0,3	3,8%		13,4%
Josselin	56	20,6%	15,1%	17,1%	1,7	2,0%		8,0%
Sizun	29	21,1%	13,2%	16,3%	2,9			10,2%
Gourin	56	13,6%	17,8%	16,3%	0,9			5,5%
Tréguier	22	18,9%	14,5%	16,0%	1,1			3,9%
Guingamp	22	14,6%	14,7%	15,2%	0,4	1,8%		3,8%
Louargat	22	15,6%	14,7%	15,1%	-1,8			15,1%
Cléguérec	56	15,0%	14,5%	14,6%	3			14,6%
Saint-Avé	56	18,5%	11,0%	14,0%	0,6			10,7%
Plabennec	29	16,3%	12,3%	13,9%	0,5	6,3%		10,7%
Redon	35	13,8%	13,8%	13,8%	0,3	1,3%		3,4%
Rosppez	22	28,2%	6,7%	13,5%	-2,3			13,5%
Fauët (Le)	56	14,4%	13,0%	13,5%	0,1			6,7%
Lanmeur	29	25,6%	6,7%	13,2%	3,8			5,6%
Faou(Le)	29	12,5%	12,3%	12,4%	-0,3			12,4%
Locminé	56	19,1%	7,9%	12,4%	3,7	2,0%		6,0%
Lannion	22	13,4%	11,4%	12,2%	0,2	5,3%	0,9%	5,3%
Sainte-Anne-d'Auray	56	13,2%	11,5%	12,1%	-2,1	5,5%		4,8%
Landerneau	29	14,7%	9,9%	11,9%	1	1,7%	0,4%	4,8%
Loperhet	29	17,8%	7,6%	11,8%	3,4			11,8%
Plouguerneau	29	13,7%	10,4%	11,8%	-0,5			11,9%
Pontivy	56	14,2%	10,2%	11,8%	0	1,3%	0,0%	3,3%
Scaër	29	12,2%	11,0%	11,5%	1,4			7,2%
Plescop	56	16,2%	8,4%	11,5%	3,4			11,5%
Paimpol	22	14,6%	8,5%	10,8%	0,3			3,6%
Carnac	56	9,9%	10,5%	10,3%	-2,4			3,9%
Pont-Scorff	56	12,9%	8,5%	10,3%	-0,4			10,3%
Plouay	56	13,1%	8,1%	10,2%	2,6	2,7%		6,5%
Ploudalmézeau	29	10,7%	9,6%	10,1%	-1			5,9%
Pluneret	56	13,6%	7,0%	10,0%	1,2			6,1%
Baud	56	12,7%	7,9%	9,9%	2,3			5,5%
Maël-Carhaix	22	14,7%	4,9%	9,8%	0,1			9,8%
Surzur*	56	12,5%	7,9%	9,8%	9,8			9,8%
Bourbriac	22	12,5%	7,8%	9,7%	1			6,5%
Bannalec	29	10,3%	9,4%	9,7%	1,3			6,0%
Plozévet*	29	20,2%		9,6%	9,6			4,6%
Pluvigner	56	11,8%	7,9%	9,4%	0,5			6,3%
Plouvien	29	6,5%	10,9%	8,9%	-3,4			8,9%
Landivisiau	29	9,9%	8,0%	8,8%	0,6	1,4%		4,0%
Daoulas	29	17,7%	0,0%	8,1%	1,7			2,7%
Plourzel	29	17,2%	2,0%	8,0%	1,5			8,0%
Ploubezre	22	6,5%	8,8%	7,8%	-1,3			7,8%
Châteauneuf-du-Faou	29	14,3%	3,0%	7,7%	2,7			3,3%
Vannes	56	9,0%	6,5%	7,5%	0,7	4,3%		3,4%
Ergué-Gabéric	29	9,1%	6,1%	7,3%	0,9			7,2%

Grand-Champ	56	7,3%	7,1%	7,2%	0,1			3,8%
Plumergat	56	9,3%	5,5%	7,2%	0,8			7,2%
Douarnenez	29	9,1%	5,5%	6,9%	1,4			3,0%
Plouvorn	29	15,3%	1,2%	6,8%	2,1			6,8%
Trégunc	29	6,7%	6,8%	6,8%	-0,6			4,4%
Guilers	29	8,4%	5,4%	6,5%	-0,1			4,3%
Milizac	29	12,2%	2,4%	6,4%	3,1			6,4%
Guidel	56	8,3%	5,1%	6,4%	0,8			4,3%
Mauron	56	6,8%	5,9%	6,3%	-2,4			3,5%
Morlaix	29	8,3%	4,6%	6,1%	0,3			1,8%
Gouesnou	29	10,5%	2,6%	5,9%	1,3			5,9%
Plougonvelin*	29	14,3%		5,8%	5,8			5,8%
Lanester	56	7,1%	4,9%	5,8%	0,3	3,0%	3,5%	4,6%
Hennebont	56	7,0%	4,6%	5,6%	1,1	0,9%		2,3%
Briec	29	9,6%	2,0%	5,5%	2,3			2,8%
Pont-l'Abbé	29	7,3%	3,9%	5,2%	0			1,4%
Quimper	29	5,6%	4,1%	4,7%	0,2	3,6%	0,1%	2,6%
Sarzeau	56	5,5%	4,1%	4,7%	-0,9			2,7%
Bégard*	22	10,0%		4,5%	4,5			2,1%
Dinan	22	6,4%	3,5%	4,5%	0,2			1,0%
Guipavas	29	4,9%	4,1%	4,5%	0,1			3,0%
Louannec	22	9,1%	0,6%	4,3%	0,3			4,5%
Crozon	29	3,8%	4,2%	4,1%	-1			2,4%
Saint-Brieuc	22	3,8%	3,6%	3,7%	-0,1			1,0%
Plouzané	29	4,4%	2,9%	3,5%	0,6			1,9%
Lorient	56	4,7%	2,6%	3,5%	-0,3	0,8%		1,5%
Auray	56	4,5%	2,7%	3,4%	0,1			1,6%
Bruz	35	3,6%	3,0%	3,2%	0,8			1,2%
Trégueux	22	1,9%	3,9%	3,1%	-1,4			3,1%
Perros-Guirec*	22	9,4%		3,0%	3			1,5%
Quimperlé	29	5,0%	1,6%	2,9%	-0,2			1,0%
Rennes	35	3,3%	2,4%	2,8%	0,1	0,7%	0,1%	1,2%
Questembert	56	4,1%	1,8%	2,7%	0			0,9%
Ploërmel	56	3,5%	2,0%	2,6%	0			0,9%
Guérande	44	2,6%	1,9%	2,2%	0,7			0,8%
Brest	29	2,3%	1,9%	2,1%	0,2	0,1%	0,1%	0,8%
Concarneau	29	2,0%	1,5%	1,7%	-0,1			0,8%
Quéven	56	2,7%	0,6%	1,4%	0,4	1,2%		1,3%
Nantes	44	1,6%	1,1%	1,3%	0	0,1%		0,6%
Châteaulin*	29	2,7%		1,1%	1,1			0,3%
Vitré*	35	2,8%		1,1%	1,1			0,3%
Saint-Malo	35	0,6%	0,7%	0,7%	0,1			0,3%
Saint-Nazaire	44	0,4%	0,3%	0,4%	-0,1			0,2%
Plésidy	22					100%		50,8%
Relecq-Kerhuon (Le)	29					26,1%		9,8%

Effectifs en augmentation

Effectifs en baisse

* Sites nouvellement créés dans la commune à la rentrée scolaire 2007

Quand on classe les communes en fonction du poids de l'enseignement bilingue en primaire en 2007/2008, on en dénombre 10 ayant un taux dépassant les 30% (soit une de plus qu'en 2006/2007), 24 dépassant les 20% (quatre supplémentaires comparé à 2006/2007) et 62 (soit la moitié de l'ensemble) dépassant les 10% (soit sept de plus qu'en 2006/2007).

A l'échelle de la Bretagne

L'offre s'améliore encore sur le territoire, en particulier par l'ouverture d'un nouveau site en Ille-et-Vilaine (l'école Diwan de la Mézière) et des collèges de Saint-Herblain, Saint-Brieuc et Carhaix. Les autres ouvertures viennent renforcer des secteurs déjà forts comme le Leon (Saint-Renan et Pleyber-Christ) ou le pays de Vannes (Ploeren qui aurait pu ouvrir en 2007).

La progression continue. En cette rentrée scolaire, les sites bilingues sont plus nombreux et accueillent davantage d'élèves. Mais la tendance au ralentissement de la croissance s'aggrave encore. **Le taux de croissance de cette année est le plus faible qui ait jamais été observé dans l'histoire de l'enseignement bilingue en Bretagne.** C'est la quatrième année consécutive que nous faisons ce constat.

Il y a longtemps qu'il n'y avait pas eu aussi peu de nouvelles maternelles (seulement 4). De toute évidence, cette rentrée scolaire se caractérise davantage par des sites supplémentaires où poursuivre sa scolarité bilingue (8 écoles élémentaires et 3 collèges) que par de nouveaux sites où l'entamer.

Sur le terrain

Le classement des communes de Bretagne en fonction de leurs effectifs bilingues fait apparaître des informations intéressantes. Même si Vannes conserve le chiffre le plus élevé, Rennes se hisse à son niveau (la différence entre ces deux villes est tombée de 59 élèves en 2007 à 11 en 2008). **Si elle persiste sur cette voie, Rennes pourrait devenir la première commune dans le classement de 2009.** Brest, la plus grande ville de l'ouest breton, reste en dehors des dix premières villes au 11^{ème} rang. Perdant 44 élèves, Lorient dégringole de la 14^{ème} à la 21^{ème} place en l'espace d'une année.

En cette rentrée scolaire, **Lorient** est le cas le plus symptomatique des difficultés qui peuvent être faites à l'enseignement bilingue : il y a trop peu de postes à l'école Merville pour accueillir tous ceux qui le souhaitent et les classes bilingues de l'école Saint-Christophe ont été fermées. Au final, de toutes les communes de Bretagne, **Lorient aurait pu afficher la progression la plus forte cette année** (41 élèves bilingues en plus) **et non la diminution la plus importante** (44 élèves en moins).

Malgré tout, l'une des informations les plus encourageantes de la rentrée 2008 est le dynamisme dont fait preuve **Diwan** de plusieurs points de vue. La filière immersive a dépassé cette année la barre des 3 000 élèves. Sa carte présente deux nouvelles maternelles dont une à la Mézière, première ouverture en Ille-et-Vilaine depuis la création de l'école de Rennes en 1978. C'est une très bonne nouvelle dans un département où les projets de classes publiques bilingues sont très souvent bloqués. Diwan a également ouvert un collège supplémentaire (à Saint-Herblain). D'autre part, les chiffres de plusieurs écoles Diwan affichent une progression remarquable comme l'école de Paris notamment (quasiment multipliés par deux), d'autres sites progressent en dépit des difficultés qu'ils ont rencontrées dans le passé comme Questembert (un tiers en plus), Commana (un quart en plus), Morlaix, etc. Malgré tout, le taux de progression global de la filière immersive n'est pas encore sensationnel mais, si elle continue de progresser ainsi, elle pourrait rapidement retrouver sa dynamique d'avant 2002. La politique de création de nouveaux sites portera ses fruits.

Il y a moins d'ouverture dans les **écoles publiques** qu'à l'ordinaire. Seulement deux nouvelles maternelles alors que la moyenne des dix dernières années s'établissait entre quatre et cinq nouveaux sites chaque année. Il existait pourtant une demande suffisante en plusieurs endroits pour y ouvrir une classe (Guichen, Saint-Etienne-de-Montluc, Bannalec, Pleyben, pour ne citer qu'eux) et d'autres sites auraient pu ouvrir plus

tôt (comme Ploeren qui était déjà prêt l'année dernière). De plus, des élèves ou de futurs élèves sont perdus faute de postes (le cas de Merville présenté plus haut n'en est qu'un exemple parmi d'autres). Bien qu'ils soient moins aigus que les années précédentes, **des problèmes subsistent pour le remplacement** : dès la rentrée scolaire, l'ensemble des remplaçants bilingues du Morbihan étaient retenus pour l'année, ce qui a mis en difficulté le site de Saint-Avé, notamment. On observe ailleurs des problèmes équivalents. A Lannilis, un enseignant non brittophone a été nommé dans une classe bilingue et le site de Redon est également un sujet d'inquiétude pour les mois qui viennent.

Il s'agit là d'illustrations parmi d'autres de la gestion à flux tendu de l'enseignement bilingue par l'Education nationale. Pénurie de postes un peu partout, pénurie de remplaçants, pénurie d'enseignants formés, en fait, au vu de la demande dont on sait pourtant qu'elle progresse d'année en année.

Globalement, l'enseignement bilingue dans les **écoles privées** se trouve dans une situation alarmante. Depuis 2006, les relations entre l'Enseignement catholique et l'association de parents d'élèves Dihun Breizh se sont dégradées, cela a énormément ralenti la progression de l'enseignement bilingue dans les écoles privées, surtout en cette rentrée scolaire. Outre le fait qu'il n'y ait, pour la première fois en 2008, aucun nouveau site, une école ferme à Lorient comme cela a été dit plus haut. Il manque des enseignants dans l'enseignement catholique également, la promotion et l'accompagnement de leur formation étant sûrement à améliorer.

Enfin, l'offre s'améliore dans le **secondaire** avec deux nouveaux collèges dans l'enseignement public et l'ouverture du Collège Diwan de Loire-Atlantique. Avec Nantes en 2007 et Saint-Brieuc cette année, la continuité est, pour la première fois, assurée au collège dans tous les chefs-lieux de département de Bretagne.

Il est clair que la demande n'est pas entièrement satisfaite

Le bilinguisme scolaire ne se développe pas aussi bien en Bretagne que dans certaines autres régions de France. En proportion, l'ouverture de sites bilingues dans le public en Alsace ou dans le Pays Basque Nord équivaut à plus de 12 fois ce qu'on observe en Bretagne. Même si la situation varie d'un endroit à l'autre en Bretagne, on constate malgré tout que **l'Alsace ou le Pays Basque Nord comptent 5 fois plus d'ouvertures que le Finistère** par exemple.

Le problème en Bretagne ne vient pourtant pas de la demande. Les exemples les plus flagrants en sont les sites où est refusée l'ouverture en public en dépit de la demande (Guichen, Saint-Etienne-de-Montluc, Bannalec, ou encore Pleyben, Couëron). En d'autres lieux, on manque de postes pour accueillir tous ceux qui souhaiteraient entamer leur parcours scolaire bilingue ou qui souhaiteraient le poursuivre. Il s'agit d'une **demande exprimée** qui n'est pas satisfaite. Selon Div Yezh, il aurait été possible d'avoir deux fois plus d'élèves supplémentaires dans le public simplement en répondant à cette demande.

La filière privée pourrait progresser tout autant quand on sait le rythme qui la caractérisait jusqu'en 2005, mais le développement y est actuellement bloqué. On remarque de plus que la carte des sites bilingues de l'enseignement privé est la plus déséquilibrée de toutes. Or, c'est là où elle est bien implantée que l'enseignement bilingue dans son ensemble est à son summum (pays de Brest, centre du Morbihan par exemple). Sur ce terrain, il est possible de parler d'une **demande potentielle évidente** à laquelle il n'est pas répondu.

Par ailleurs, on peut aussi évoquer l'**offre trop restreinte dans les grandes agglomérations**. Assez souvent, l'installation de chaque filière à parité se limite à un seul site alors que la difficulté des déplacements en ville rend nécessaire une offre plus proche du lieu de résidence des parents. Par exemple, on constate que, lorsqu'une école déménage, elle trouve toujours de nouveaux parents d'élèves (cas de l'école Diwan de Rennes) ou que

quand un second site est ouvert dans une commune importante il se développe sans préjudice pour le premier site (cas de Lorient). Dans les grandes agglomérations, il n'est pas suffisant de ne disposer que d'un seul site pour chaque filière, **il est alors nécessaire d'organiser le réseau par quartier.**

Dans le **second degré**, il existe aussi une demande exprimée qui n'est pas satisfaite, il s'agit des nombreux élèves qui sont contraints de délaisser l'enseignement bilingue faute d'une offre suffisamment proche quand ils passent de l'élémentaire au collège ou du collège au lycée. Au-delà du problème de la continuité, bien souvent, la parité horaire n'est pas respectée dans le secondaire public et privé : il est commun qu'aucune matière non linguistique ne soit enseignée en breton à part l'histoire-géographie. En cette rentrée scolaire, plus de 10 400 des 12287 élèves bilingues recensés sont en primaire ; ils constituent 90% des élèves des deux filières à parité et se préparent à passer dans le secondaire bien que celui-ci ne soit pas en mesure de les accueillir dans les deux langues. Il y aurait de grands efforts à accomplir pour recruter ou former en interne les enseignants bilingues requis pour les encadrer.

Structurer l'offre

En dépit de ce qui se produit trop souvent sur le terrain, il ne revient pas aux parents ni au monde associatif de trouver les enseignants bilingues pour s'occuper de leurs enfants, c'est le travail des institutions (Rectorat, Inspections académiques, Enseignement catholique). En Bretagne, il n'y a pas de logique dans l'ouverture de classes bilingues. On constate qu'il n'y a pas de réflexion volontariste qui accompagne le développement, qu'il n'est pas planifié à l'inverse de ce que l'on observe dans d'autres régions françaises.

Ainsi, à l'heure où, pourtant, l'enseignement bilingue est de mieux en mieux perçu par les Bretons, les chiffres continuent de progresser mais à un rythme de plus en plus lent. **Situation paradoxale qui n'est pas adaptée au défi que représente le sauvetage d'une langue en danger qui perd quelques 6 500 locuteurs chaque année.** L'offre d'enseignement bilingue reste trop symbolique et dispersée sur le territoire. Les ouvertures se font trop souvent au coup par coup et le développement « au fil de l'eau » dans une gestion à flux tendu. La diminution du nombre de sites pour la filière catholique (quand bien même elle ne s'accompagne pas d'un recul dans les chiffres globaux) est le premier indice d'une tendance qui pourrait contaminer l'ensemble des filières et influencer sur les effectifs à moyen terme si l'on ne change pas de méthode.

L'évolution en chiffres absolus ainsi que celle des pourcentages témoigne pourtant d'une émulation dans certains secteurs. C'est-à-dire que l'enseignement bilingue progresse là où il est déjà fort (nord-Finistère, Trégor, Pays de Vannes par exemple). Cela prouve que la filière bilingue bénéficie d'une dynamique vertueuse : plus l'offre est large, plus elle intéresse de monde. Cela prouve aussi qu'il serait possible de faire mieux sur les autres territoires.

Le Conseil académique des Langues Régionales ne joue pas son rôle. Pourtant, les exemples de la volonté du monde politique breton de s'engager résolument dans le sens du développement de l'enseignement bilingue se multiplient : le plan de politique linguistique de la Région adopté en 2004, la création en 2008 par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine d'un groupe de travail pour l'élaboration du plan de développement de l'enseignement bilingue, l'engagement des communes signataires de la charte *Ya d'ar brezhoneg*, etc. Mais il est clair que cela n'est pas suffisant pour réussir.

La récente prise en compte des langues régionales dans la Constitution est une évolution positive mais qui reste pour l'instant sans traduction concrète sur le terrain. Une loi a été annoncée pour 2009 sans que l'on sache encore précisément quel pourrait en être le contenu.

Sans un engagement réel de l'Etat dans la politique linguistique il sera bien difficile de redresser la situation de la langue bretonne. La transformation annoncée de l'Office de la Langue Bretonne en Office Public de la Langue Bretonne doit être l'occasion, dans le cadre d'une politique linguistique globale, de structurer enfin l'offre d'enseignement bilingue en Bretagne comme le fait déjà l'Office Public de la Langue Basque depuis quatre ans.